Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9570455
Centre d'intérêt : 871

Brault, Danielle.

Soins esthétiques : esthétique : guide pédagogique, 5035 / [conception et rédaction, Danielle Brault, Louise Vaillancourt ; coordination, Jean Turgeon]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la formation professionnelle et technique, Direction des programmes, 1994.
213 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 21; La formation professionnelle et technique. Code : 9495-0537; 17-2102-02. Bibliogr. à la fin de certaines pties. Filmographie : p. 209.

ISBN 2-550-09621-5

Vedette(s)-secondaire(s) : Vaillancourt, Louise * Turgeon, Jean * , éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle et technique. Direction des programmes

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Guide pédagogique * Programme d'études * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Soins esthétiques

Ce guide pédagogique se divise en six parties. Les quatres premières concernent le projet de formation dans son ensemble. Elles informent, successivement, sur les principes et intentions pédagogiques retenus, sur l'approche pédagogique générale, sur la stratégie proposée pour l'apprentissage ainsi que sur le rôle et les fonctions des enseignants. La cinquième partie porte sur l'évaluation formative. La sixième partie renferme des suggestions pédagogiques (éléments de stratégies et moyens d'apprentissage et d'enseignement) pour chacun des 22 modules du programme.

27 SOINS ESTHÉTIQUES

ESTHÉTIQUE

GUIDE PÉDAGOGIQUE
5035

303635

la FORMATION PROFESSIONNELLE et TECHNIQUE

Québec

95-704/35

SOINS ESTHÉTIQUES

ESTHÉTIQUE

GUIDE PÉDAGOGIQUE
5035

SOINS ESTHÉTIQUES

ESTHÉTIQUE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

5035

Direction des programmes
Direction générale de la formation
professionnelle et technique

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Jean Turgeon, responsable du secteur Soins esthétiques
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Danielle Brault, professeure
Commission scolaire de Lévis-Bellechasse

Louise Vaillancourt, agente de développement pédagogique
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la
Division des services linguistiques du Ministère

Saisie du texte et édition

Céline Théberge, agente de secrétariat
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

030801
8294

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 - 9495-0537

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1994
ISBN : 2-550-09621-5

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU GUIDE PÉDAGOGIQUE 1

1. PRINCIPES ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES 3

2. APPROCHE PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALE 5

3. STRATÉGIE PROPOSÉE POUR L'APPRENTISSAGE 7

4. RÔLE ET FONCTIONS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS 9

5. ÉVALUATION FORMATIVE 11

6. RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES PAR MODULE 13

6.1 Vocabulaire 13

6.2 Synthèse du programme d'études 15

6.3 Logigramme de la séquence d'enseignement 16

6.4 Information concernant chacun des modules

MODULE 1 : Situation au regard du métier et de la démarche de formation 21

MODULE 2 : Hygiène et sécurité 27

MODULE 3 : Appareils et équipement 37

MODULE 4 : Systèmes du corps humain 45

MODULE 5 : Communication interpersonnelle 53

MODULE 6 : Examen de la peau 63

MODULE 7 : Relations professionnelles 75

MODULE 8 : Cosmétologie 85

MODULE 9 : Massage manuel 95

MODULE 10 : Facial de base 103

MODULE 11 : Gestion quotidienne 111

MODULE 12 : Vente personnalisée 119

MODULE 13 : Maquillage de base 129

MODULE 14 : Manucure 139

MODULE 15 : Épilation à la cire 145

MODULE 16 : Traitement facial 155

MODULE 17 : Maquillage personnalisé 163
MODULE 18 : Soin esthétique des pieds 173
MODULE 19 : Soins du visage 179
MODULE 20 : Soin du dos 191
MODULE 21 : Information sur les soins du corps 197
MODULE 22 : Intégration au milieu de travail 207

TABLEAUX GÉNÉRAUX

Matrice des objets de formation 6
Schéma de la stratégie d'apprentissage 8
Synthèse du programme d'études 15
Logigramme de la séquence d'enseignement 17
Hiérarchie des objectifs 18
Échéancier suggéré 19

PRÉSENTATION DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

Le présent Guide pédagogique est l'un des trois documents d'accompagnement du programme d'études. Il est le soutien privilégié de la mise en application de ce même programme puisqu'il présente des façons d'aborder les objectifs et de mettre au point un enseignement adapté à la fois aux cibles visées et aux élèves inscrits. Son contenu est livré à titre indicatif puisqu'il ne doit ni remplacer le programme, ni servir de substitut à l'expertise pédagogique du personnel enseignant.

La fonction du guide pédagogique

Le guide pédagogique s'adresse d'abord aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux personnes qui travaillent à l'élaboration du matériel didactique. Sa fonction est de fournir des indications pédagogiques relatives à la planification des activités et des stratégies d'apprentissage. Le guide pédagogique n'est pas limité aux contenus sur les différents objectifs que comporte un programme d'études. Il contient plutôt des suggestions d'activités d'apprentissage susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs visés.

En effet, certains apprentissages relativement complexes peuvent difficilement être effectués par la répétition d'une activité particulière ou par un entraînement à une tâche particulière. Ces apprentissages requièrent la tenue d'activités liées à l'apprentissage comme tel, à l'évaluation formative et à l'enseignement correctif. Ces activités doivent, en outre, être articulées de façon stratégique.

Le présent guide se divise en six parties. Les quatre premières concernent le projet de formation dans son ensemble. Elles informent, successivement, sur les intentions pédagogiques et les principes retenus, sur l'approche pédagogique générale, sur la stratégie proposée pour l'apprentissage ainsi que sur le rôle et les fonctions des enseignantes et des enseignants. La cinquième partie porte sur l'évaluation formative. La sixième partie, plus souple, renferme des suggestions pédagogiques pour chacun des modules du programme. Pour ce faire, elle comporte une introduction au module et, sous forme de tableaux, une organisation structurée des objectifs ainsi que des éléments de contenu. De plus, sous des formes variées, elle contient des éléments de stratégies et des moyens d'apprentissage et d'enseignement.

Enfin, les enseignantes et les enseignants peuvent consulter une médiagraphie générale et un court vocabulaire.

1. PRINCIPES ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

1.1 Principes pédagogiques

Les principes pédagogiques suivants constituent des lignes directrices devant être observées dans le choix des stratégies et des moyens à utiliser pour atteindre les buts et objectifs du programme.

- Faire participer activement les élèves et les rendre responsables de leurs apprentissages.
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chaque élève.
- Tenir compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des élèves.
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour atteindre les objectifs du programme.
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages.
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail.
- Communiquer avec les élèves dans un français correct et utiliser le vocabulaire technique approprié.
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu de travail.
- Faire découvrir aux élèves que la formation professionnelle constitue aussi une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

1.2 Intentions pédagogiques

Les intentions pédagogiques incitent les enseignantes et les enseignants à intervenir dans une direction donnée, chaque fois qu'une situation s'y prête. Pour des raisons d'ordre pratique, il est recommandé de procéder par alternance. Ainsi, chacune des intentions pédagogiques pourrait être intégrée aux cours qui s'y prêtent particulièrement.

- Développer l'éthique professionnelle et le respect de la personne.
- Cultiver l'autonomie, l'initiative, le sens des responsabilités et l'esprit d'entreprise.
- Faire acquérir une discipline personnelle et une méthode de travail efficace.
- Accroître la préoccupation du travail bien fait.
- Développer le souci de communiquer avec clarté et précision.
- Faire acquérir le sens de l'économie de l'énergie et des matériaux.
- Sensibiliser les élèves à une utilisation soignée de l'outillage et de l'équipement.

2. APPROCHE PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALE

Le programme est défini par compétences. Celles-ci ont été déterminées, en particulier, à partir d'une analyse de situation de travail et en tenant compte des buts de la formation. Un objectif opérationnel de premier niveau est formulé pour chacune des compétences à acquérir. Ces dernières sont structurées et articulées en un projet intégré de formation visant à préparer l'élève à l'exercice d'une profession. Cette organisation systématique des compétences permet d'obtenir un résultat global qui va au-delà d'une formation par objectifs isolés. Elle permet notamment une progression harmonieuse d'un objectif à un autre, une économie dans les apprentissages en évitant les répétitions inutiles ainsi qu'un renforcement et une intégration des apprentissages.

L'organisation des compétences à acquérir est présentée dans la matrice des objets de formation qui suit. Celle-ci met en évidence les compétences particulières au métier, les compétences plus générales ainsi que les grandes étapes du processus de travail propre à ce métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice de la profession. Les compétences générales, pour leur part, sont associées à des activités plus larges, communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles visent la compréhension de principes techniques ou scientifiques. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de l'exécution des tâches et des activités du métier. Les symboles (△ ○) de la matrice montrent les liens fonctionnels qui existent entre ces éléments. De plus, lorsqu'ils sont noircis, ils indiquent que l'on a systématiquement tenu compte de ces liens fonctionnels dans la formulation des objectifs visant l'acquisition des compétences particulières au métier.

La logique retenue pour la construction de la matrice des objets de formation a une incidence sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on a tenu compte d'une certaine progression en ce qui concerne la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical de la matrice des objets de formation présente les compétences particulières au métier dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

Les modules issus des compétences de l'axe vertical doivent, autant que possible, être enseignés dans l'ordre présenté dans la matrice des objets de formation. Quant à ceux qui ont été tirés des compétences de l'axe horizontal, ils doivent être placés en fonction des modules de l'axe vertical, de manière à tenir compte des apprentissages préalables à ces derniers. La liste des modules enseignés à chaque semestre respecte cet ordre. Une proposition complète de séquence d'enseignement est présentée dans le logigramme des pages 16 et 17.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ESTHÉTIQUE

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Préparer le poste de travail	Accueillir et installer la cliente ou le client	Effectuer les opérations préliminaires	Effectuer le ou les soins particuliers	Procéder aux étapes finales	Nettoyer et ranger	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Respecter les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité	Entretenir les appareils et l'équipement	Établir le lien entre les systèmes du corps humain et l'esthétique	Appliquer des notions de communication interpersonnelle	Entretenir des relations professionnelles harmonieuses	Comparer des produits cosmétiques	Effectuer des opérations de gestion quotidienne	Effectuer une vente personnalisée	S'informer sur les soins du corps	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS									1	2	3	4	5	7	8	11	12	21		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								S	C	C	C	C	S	C	C	C	S	10	
	DURÉE		h							15	30	30	90	30	15	90	30	45	30		405
6	Procéder à un examen de la peau et des phanères	C	60	▲	▲	▲	▲		▲		●	●	●	●	○	○	○	○	○		
9	Faire un massage manuel	C	60	△	▲	▲	▲	▲	△		●	○	●	●	○	○	○	○	○		
10	Faire un facial de base	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○	○		
13	Effectuer un maquillage de base	C	105	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○		●	○	●	○	○	○		
14	Effectuer une manucure	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○			
15	Effectuer une épilation à la cire	C	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○	○		
16	Faire un traitement facial	C	120	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○	●	●	○	●	○	○	○		
17	Effectuer un maquillage personnalisé	C	60	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○		●	○	●	○	○			
18	Effectuer un soin esthétique des pieds	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	○	●	●	○	●	○	○	○		
19	Apporter des soins au visage	C	90	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○			
20	Faire un soin du dos	C	30	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	○	○	○	○		
22	S'intégrer au milieu de travail	S	105	△	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○	●	○	○	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		12																		22	
DURÉE DE LA FORMATION			945																		1 350

T : Type d'objectif
. Comportement (C)
. Situation (S)
h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus

Entre les compétences générales et les compétences particulières

3. STRATÉGIE PROPOSÉE POUR L'APPRENTISSAGE

Pour favoriser l'atteinte des objectifs de premier niveau, la stratégie proposée consiste à effectuer les apprentissages d'une façon progressive. Chaque fois, on procède à des **activités d'apprentissage, d'évaluation et d'enseignement correctif.**

En premier lieu, les activités particulières d'apprentissage portent sur :

- un ou quelques objectifs de second niveau;

ou

- une précision ou une phase de l'objectif de premier niveau (de comportement ou de situation);

ou

- une combinaison de ce qui précède.

Cette façon de faire se continue jusqu'à ce que les objectifs de second niveau et les précisions ou les phases (sauf la dernière) soient entièrement couverts.

Par la suite, des activités de synthèse des apprentissages porteront sur :

- l'ensemble de l'objectif de premier niveau de comportement;
- l'objectif de premier niveau de situation et plus particulièrement sur la dernière phase.

Les activités particulières initiales permettent de traiter séparément des connaissances, des habiletés, des attitudes et des perceptions afin d'en assurer l'acquisition. De plus, elles permettent des regroupements en vue d'une première intégration.

Les activités de synthèse qui leur succèdent assurent, quant à elles, le parachèvement et l'intégration plus complète des apprentissages.

Le schéma de la page suivante présente l'organisation des activités de cette stratégie.

Schéma de la stratégie d'apprentissage

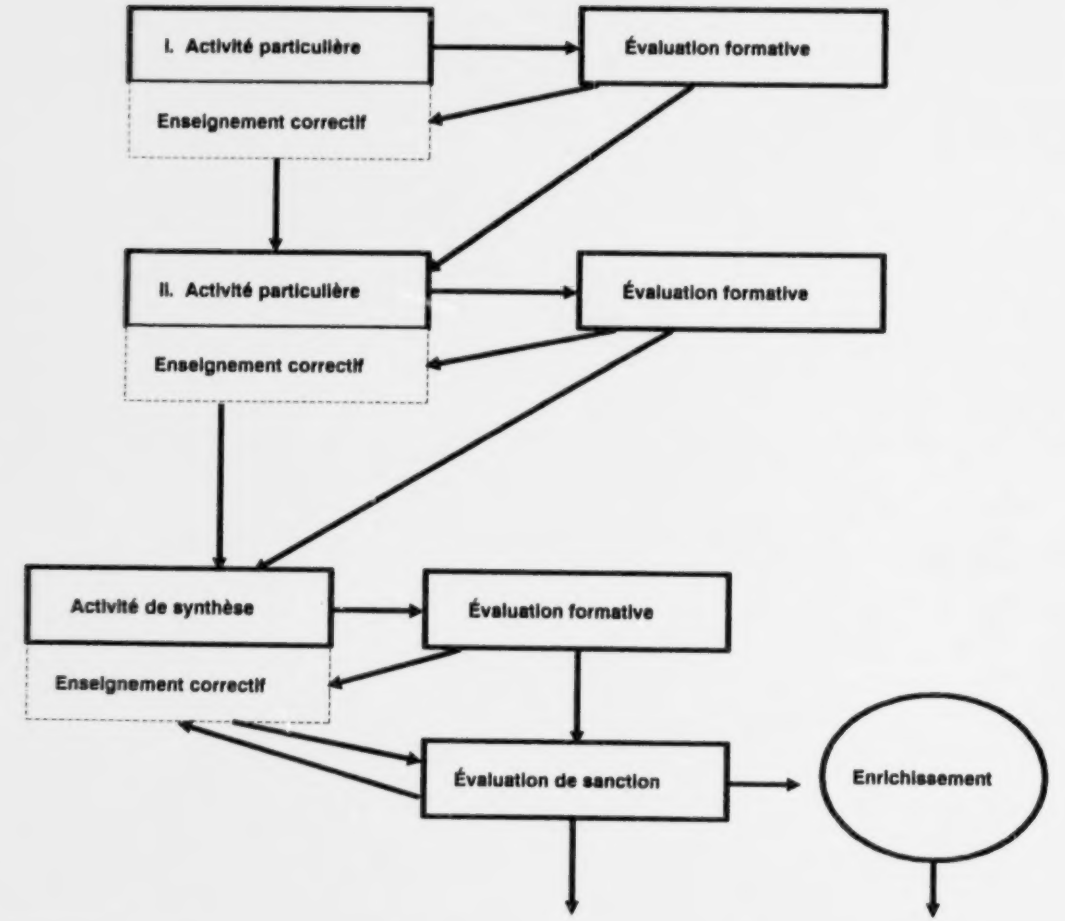

4. RÔLE ET FONCTIONS DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Le rôle des enseignantes et des enseignants doit être adapté aux changements apportés en formation professionnelle et aux changements sociaux. Cette adaptation est nécessaire pour mieux tenir compte :

- du rythme individuel et de la façon d'apprendre des élèves;
- d'une responsabilité accrue des élèves au regard de leurs apprentissages.

Dans ce contexte, les enseignantes et les enseignants doivent organiser leur enseignement de façon à encadrer des élèves qui peuvent être à des étapes différentes de leur cheminement vers l'atteinte d'objectifs. Ils doivent également tenir compte d'une approche, d'une stratégie et d'un processus d'apprentissage qui requièrent les fonctions suivantes d'enseignement.

- **Planification et préparation** : en situant d'abord les cours dont elles ou ils ont la responsabilité à l'aide du logigramme de la séquence d'enseignement. En second lieu, en modifiant ou en complétant, au besoin, les objectifs opérationnels de second niveau. En prévoyant et en produisant, en troisième lieu, les activités propres à ces cours à l'aide des tableaux respectifs des modules. En coordonnant, en quatrième lieu, les activités d'apprentissage de chacun des élèves et en répartissant les postes de travail et le matériel nécessaire. Finalement, en agençant et en élaborant des activités d'apprentissage, d'évaluation, d'enseignement correctif et d'enrichissement.

- **Information et motivation** : en situant les élèves par rapport à l'ensemble du programme et à chacun des cours. En fournissant les données utiles à une compréhension suffisante de ce qu'il y a à faire et en faisant ressortir l'importance et la pertinence des apprentissages à effectuer. Le premier module est prévu pour situer et stimuler les élèves par rapport à l'ensemble de leur formation. Par ailleurs, il revient à l'enseignant et à l'enseignante de fournir, au début de chaque cours et de chaque activité importante, les données nécessaires à ces fins.

- **Animation, soutien et orientation** : en premier lieu, en guidant les apprentissages par un rappel des objectifs, par la détermination des préalables et par la formulation d'indications sur les activités à mener. En créant, en second lieu, un climat de confiance reposant sur le respect des personnes et de leur autonomie ainsi que sur la clarification des enjeux réels. En maintenant, en troisième lieu, l'intérêt par un engagement des élèves tout au long de leur cheminement, par des propositions d'activités intéressantes et diversifiées, par un dosage judicieux du degré de difficulté, par l'utilisation d'approches à caractère pratique, par des encouragements répétés et par une ouverture aux préoccupations personnelles des élèves. En encadrant, en quatrième lieu, les activités d'apprentissage par l'implantation d'un système souple et efficace de suivi des élèves qui permet de repérer leurs forces et leurs faiblesses, par une assistance particulière aux élèves en difficulté et par une direction adéquate des élèves vers des activités d'apprentissage, d'évaluation, d'enseignement correctif et d'enrichissement. En fournissant, enfin, des explications claires et justes au groupe et aux individus.

- **Évaluation** : en assurant le suivi mentionné précédemment. En élaborant et en utilisant des instruments d'évaluation formative et de sanction des études. En administrant ces mêmes instruments. En utilisant et en traitant des données pour l'évaluation formative et en fournissant les données pour la sanction des études.

5. ÉVALUATION FORMATIVE

Concept de compétence

La formation professionnelle au secondaire est axée sur l'*évaluation de la compétence acquise*. À cet égard, deux aspects importants sont retenus : la *maîtrise du métier* et la *formation fondamentale*.

La maîtrise du métier vise directement l'exécution des tâches, la tenue des activités et le fonctionnement adéquat au travail. Elle fait appel à des aspects concrets, pratiques et directement utiles à l'exercice d'une profession.

La formation fondamentale, quant à elle, vise des développements plus profonds qui influent sur la situation de vie professionnelle, mais pouvant déborder le cadre immédiat de la pratique du métier. Elle vise l'acquisition d'habiletés plutôt générales et transférables à d'autres tâches, à d'autres activités ou à d'autres situations de vie professionnelle, la compréhension de principes sous-jacents à la technologie. À la limite, ces habiletés peuvent même être transférables à d'autres situations de vie personnelle ou sociale comme la compétence à résoudre des problèmes.

Objet et rôle

L'évaluation formative se définit comme une démarche visant à assurer une progression constante des apprentissages déterminés dans les programmes d'études. Elle a pour but de guider l'élève dans son cheminement en lui apportant, de façon continue, des renseignements sur l'évolution de ses apprentissages.

Caractéristiques[1]

Une évaluation centrée sur l'apprentissage

L'évaluation formative est caractérisée par son intégration aux processus d'enseignement et d'apprentissage.

Une mesure à interprétation critériée

L'évaluation formative fait nécessairement appel à une mesure à interprétation critériée, c'est-à-dire que la performance de l'élève est jugée à partir des seuils de réussite ou d'acceptation qu'on a fixés et qui sont connus des élèves.

Une démarche d'évaluation formative liée à la pédagogie de la réussite

En mettant l'accent sur la qualité des apprentissages et sur le progrès continu des élèves, l'évaluation formative respecte l'esprit de la pédagogie de la réussite qui vise à ce que tout soit mis en oeuvre pour que la majorité des élèves puissent atteindre les objectifs d'un programme.

L'évaluation formative tend justement à favoriser la progression de l'élève qui pourra ainsi atteindre la compétence visée.

Il est évident que chaque enseignante ou enseignant se familiarisera avec cette démarche au fur et à mesure que sera recherchée l'atteinte de tous les objectifs du programme auprès de chacun des élèves.

---

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale du développement pédagogique. *Guide d'évaluation en classe (évaluation formative).*

Une fonction diagnostique et une fonction d'enrichissement

L'évaluation formative remplit une fonction diagnostique en ce sens qu'elle permet à l'enseignante ou à l'enseignant, ou encore à l'élève, de cerner les difficultés qui surgissent pendant l'apprentissage et de découvrir les facteurs qui sont à l'origine de ces difficultés.

L'évaluation formative a aussi une fonction d'enrichissement car elle permet de détecter rapidement les élèves qui ont besoin d'activités supplémentaires pour parfaire les apprentissages déjà faits ou tout simplement pour en envisager d'autres.

Une démarche d'évaluation formative qui favorise l'autonomie des élèves

Il faut penser à favoriser chez les élèves l'acquisition de comportements autonomes de manière à leur faire prendre conscience de leur cheminement.

Il ne faut pas hésiter à faire participer les élèves à la démarche d'évaluation formative afin de les rendre aptes à s'autoévaluer.

Ce programme d'études vise à développer l'autonomie des élèves. L'évaluation formative leur fournit une excellente occasion de s'inscrire dans cette visée.

6. RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES PAR MODULE

6.1 Vocabulaire

Nous avons cru bon de présenter une définition des expressions et des mots les plus couramment utilisés dans le texte.

- **Activités d'apprentissage :** Actions ou travaux s'adressant à l'élève en vue d'effectuer des apprentissages visant l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs. Une activité d'apprentissage peut être préparée pour un ou plusieurs objectifs de second niveau, pour un ou plusieurs éléments (précisions) d'un objectif de premier niveau ou pour l'ensemble de l'objectif de premier niveau.

- **Compétence :** Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensorimotrices permettant d'exercer convenablement une activité ou une tâche.

- **Cours :** Ensemble organisé, dans le temps, d'activités de formation en vue d'atteindre des objectifs. Dans un programme d'études en formation professionnelle, un cours est constitué pour chacun des modules d'un programme.

- **Logigramme de la séquence d'enseignement :** Schéma représentant les modules d'un programme selon un ordre logique d'enseignement. Les modules sont disposés graphiquement, soit les uns à la suite des autres, soit en parallèle.

- **Module (d'un programme) :** Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

- **Objectifs opérationnels de premier niveau :** Objectifs clés d'une formation, ils sont les cibles principales de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils précisent les compétences à acquérir. Ils servent de référence à l'enseignement, à la sanction des études et à la reconnaissance des acquis expérientiels. Ce sont les objectifs «obligatoires» d'un programme ainsi que du diplôme, du certificat ou de l'attestation qui lui correspond. Ils appartiennent au premier palier vraiment significatif d'«opérationnalisation» : ils sont mesurables en fonction de performance ou de participation. Enfin, ils sont de deux types :
  - de comportement, parce qu'ils traduisent une intention (compétence à acquérir) en fonction d'actions observables et de résultats mesurables; ils sont relativement fermés et déterminent, au départ, les produits ou les résultats attendus;
  - de situation, parce qu'ils décrivent la situation dans laquelle l'élève sera placé pour concrétiser une intention (compétence à acquérir) et déterminent des exigences mesurables de participation; ils sont relativement ouverts puisqu'ils laissent place à des produits ou à des résultats pouvant varier d'un élève à l'autre.

- **Objectifs opérationnels de second niveau :** Cibles intermédiaires servant de guide à l'enseignement et à l'apprentissage. Ils expriment des «savoirs» jugés préalables à l'atteinte des objectifs de premier niveau. Ils sont définis selon des grandes catégories de savoirs : savoir, savoir-être, savoir-percevoir et savoir-faire. Ils constituent une proposition minimale et peuvent être remplacés par d'autres à la condition que ces derniers facilitent l'atteinte des objectifs de premier niveau. Ces objectifs ne sont pas retenus pour l'évaluation à des fins de sanction.

- **Participation :** Action d'un sujet qui consiste à prendre part aux activités d'apprentissage qui lui sont proposées.

- **Performance :** Résultats obtenus par un sujet à un moment donné de son apprentissage.

- **Programme d'études :** Ensemble structuré d'objectifs constituant un enseignement. Le programme définit, en fonction d'objectifs, les compétences visées à l'issue d'une formation ainsi que les savoirs préalables à l'acquisition de ces compétences.

- **Stratégie d'enseignement ou d'apprentissage :** Ensemble d'actions coordonnées d'enseignement ou d'apprentissage en vue de favoriser l'atteinte d'objectifs. Une stratégie peut être établie pour tout un programme, pour un ensemble de modules ou pour un module particulier. Dans le cas de stratégies partielles associées à des parties de module, on utilisera plutôt le terme «élément de stratégie».

6.2 Synthèse du programme d'études

Nombre de modules : 22
Durée en heures : 1 350
Valeur en unités : 90

Esthétique
Code du programme : 5035

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
416011	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
416022	2. Hygiène et sécurité	30	2
416032	3. Appareils et équipement	30	2
416046	4. Systèmes du corps humain	90	6
416052	5. Communication interpersonnelle	30	2
416064	6. Examen de la peau	60	4
416071	7. Relations professionnelles	15	1
416086	8. Cosmétologie	90	6
416094	9. Massage manuel	60	4
416108	10. Facial de base	120	8
416112	11. Gestion quotidienne	30	2
416123	12. Vente personnalisée	45	3
416137	13. Maquillage de base	105	7
416144	14. Manucure	60	4
416157	15. Épilation à la cire	105	7
416168	16. Traitement facial	120	8
416174	17. Maquillage personnalisé	60	4
416182	18. Soin esthétique des pieds	30	2
416196	19. Soins du visage	90	6
416202	20. Soin du dos	30	2
416212	21. Information sur les soins du corps	30	2
416227	22. Intégration au milieu de travail	105	7

* Une unité vaut quinze heures.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en Esthétique.

6.3 Logigramme de la séquence d'enseignement

Le logigramme de la page suivante présente une proposition d'agencement des modules pour chacun des semestres.

En plus de situer les modules, il suggère une répartition hebdomadaire du temps à allouer à chacun. Cette répartition devra être adaptée pour tenir compte des situations particulières.

Des modifications peuvent être apportées au logigramme. Il ne faudra pas, cependant, changer les modules de semestres.

LOGIGRAMME ESTHÉTIQUE

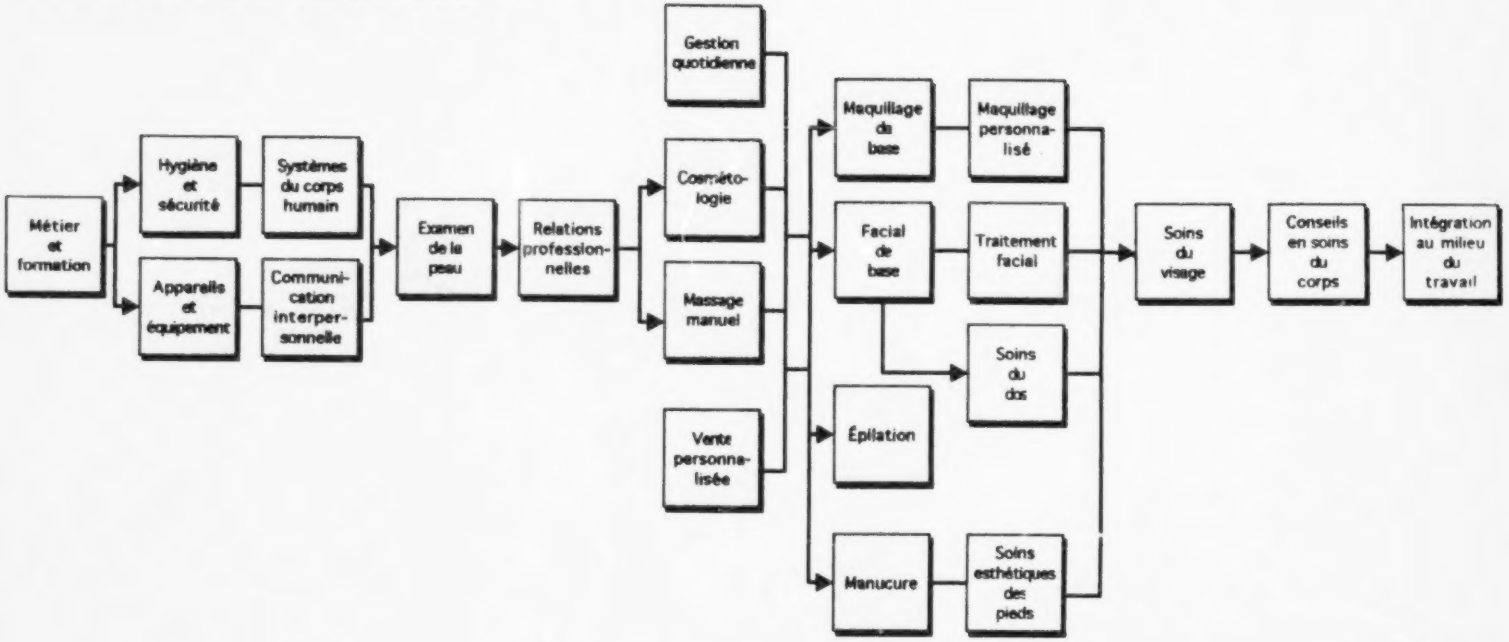

HIÉRARCHIE DES OBJECTIFS

ESTHÉTIQUE

ÉCHÉANCIER SUGGÉRÉ

TITRE	SEM.	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39	42	45	ÉVA.
1- Métier et formation	(15)																L
2- Hygiène et sécurité	(30)																L
3- Appareils et équipement	(30)																L
4- Systèmes du corps humain	(90)																L
5- Commun. interpersonnelle	(30)																L
6- Examen de la peau	(60)																L
7- Relations professionnelles	(15)																L
8- Cosmétologie	(90)																M
9- Massage manuel	(60)																L
10- Facial de base	(120)																L
11- Gestion quotidienne	(30)																L
12- Vente personnalisée	(45)																L
13- Maquillage de base	(105)																L
14- Manucure	(60)																L
15- Épilation à la cire	(105)																M
16- Traitement facial	(120)																L
17- Maquillage personnalisé	(60)																M
18- Soin esthétique des pieds	(30)																L
19- Soins du visage	(90)																M
20- Soin du dos	(30)																L
21- Information soins du corps	(30)																L
22- Intégration milieu de travail	(105)																L

6.4 Information concernant chacun des modules

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 416011

Durée : 15 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module explique le marché du travail en esthétique, la nature et les exigences de l'emploi, les conditions de travail et les possibilités d'entrepreneuriat.

Il amène l'élève à prendre connaissance du métier, du programme de formation et lui donne l'occasion de confirmer son orientation professionnelle.

LIENS STRUCTURELS

Ce module d'information générale est une introduction au métier et à la formation. Il est donné au tout début du programme et n'a pas de liens structurels avec l'un ou l'autre des modules du programme. Il trouve son complément dans le module *Intégration au milieu de travail*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Fournir à l'élève les documents pertinents à la formation :
  - les objectifs de premier niveau et les critères de performance;
  - les buts de la formation ainsi que les objectifs généraux;
  - la hiérarchie des objectifs;
  - la liste des modules;
  - les résumés des modules.

- Mettre à la disposition des élèves les documents *Étude préliminaire Esthétique* et *Rapport d'analyse de situation de travail Esthétique*.

- Créer un climat propice à l'épanouissement personnel des élèves.

- Agir comme animatrice ou animateur et favoriser l'expression de chacune et de chacun dans un échange d'opinions.

- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

QUÉBEC, COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL. *Codification administrative de la Loi et des règlements sur les normes du travail et de la Loi sur la fête nationale*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Programme d'études Esthétique*, 1991.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Rapport d'analyse de situation de travail Esthétique*, 1990.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Étude préliminaire Esthétique*, 1990.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	
INFORMATION	5 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Règles de fonctionnement et de rédaction (1, 7, 13). Programme (9). Terminologie (8).	Terminologie : - goûts; - aptitudes; - champs d'intérêt; - connaissances; - habiletés.	Discussion de groupe dirigée par l'enseignante ou l'enseignant. Exposé théorique. Conférence sur les normes du travail. Exercice qui permet de découvrir ses aptitudes. Préparation d'un questionnaire pour une entrevue.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse		
Connaître la réalité du métier (2, 3, 4, 5, 6).	Réalité du métier : - conditions de travail; - salaire; - horaire; - possibilité d'avancement; - tâches; - diversité des lieux de travail.	Travail de recherche à partir de documents de référence et mise en commun des résultats de la recherche.
Comprendre le projet de formation (10).		Visite d'un institut de beauté.
Confirmer son orientation professionnelle (11, 12).		Rencontre avec des spécialistes du métier ou d'anciennes élèves ou d'anciens élèves.
	Projet de formation : - compétences et objectifs; - moyens de les atteindre; - organisation pédagogique; - charge de travail; - évaluation formative et évaluation de sanction.	Présentation de la nouvelle approche en formation professionnelle.
		Rencontre individuelle avec une conseillère ou un conseiller d'orientation.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Évaluation **Évaluation de participation** S'informe du marché du travail en soins esthétiques. S'informe de la nature et des exigences de l'emploi d'esthéticienne ou d'esthéticien. S'informe des effets du travail d'esthéticienne ou d'esthéticien sur sa vie personnelle et sociale. S'informe du projet de formation. Présente des renseignements recueillis au cours d'une rencontre de groupe et discute de sa perception du métier. Fait part de ses premières réactions au métier et à la formation.	Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter. Fait un examen sérieux des documents. Écoute attentivement les explications. Exprime convenablement sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe. Exprime clairement ses réactions au métier et à la formation.	Planifier des activités individuelles de recherche et de réflexion. Planifier des discussions de groupe. Privilégier les échanges d'opinions entre élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous. S'assurer que les élèves ont une vue juste du métier.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Enseignement correctif Discute des habiletés, aptitudes, habitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. Discute de la pertinence du programme de formation à partir de sa vision de la situation du travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.	Activités individuelles. Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier. Exprime convenablement sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe. Rédige un rapport comme il a été demandé.	Échange d'idées en groupe et utilisation d'une grille d'observation. À partir de directives précises, rédaction du rapport; fournir aux élèves en difficulté l'aide nécessaire pour clarifier leur orientation professionnelle.

MODULE 2 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Code : 416022

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module traite de l'hygiène personnelle et professionnelle.

Il initie l'élève à l'entretien des locaux et de son poste de travail, à des positions de travail adéquates, aux premiers soins, à l'application d'un test épicutané et à des mesures d'hygiène personnelle et professionnelle.

LIENS STRUCTURELS

Ce module vise l'acquisition d'une compétence générale essentielle à l'exercice de la fonction d'esthéticienne ou d'esthéticien. Il apporte à l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires pour une pratique sécuritaire du métier. Ce module devrait être enseigné parallèlement au module *Appareils et équipement*. Il est préalable, en tout ou en partie selon le cas, à tous les modules de compétences générales.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir l'outillage et l'équipement nécessaires.
- Prévoir le matériel de protection individuelle pour chaque type de situation professionnelle qui l'exige.
- Prévoir un échantillonnage de produits nettoyants et désinfectants qui répondent aux diverses situations du métier.
- Prévoir une trousse de premiers soins.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BLANCHET, Suzanne. «Dermatose professionnelle : la question à fleur de peau», *Prévention*, vol. 5, n° 2, mars-avril 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Secourisme en milieu de travail*, 2e édition, Les Publications du Québec, 1990.

LACHAPELLE, J.M. *Dermatologie professionnelle*, Éditions Masson, 1984.

LEGAULT FAUCHER, Monique. «Sida et travail : le poids de l'équilibre», *Prévention*, vol. 5, n° 5, septembre-octobre 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

LEGAULT FAUCHER, Monique. «L'hépatite B : pas de panique mais», *Prévention*, vol. 5, n° 6, novembre-décembre 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

LE PRIEURÉ DE ST-JEAN DU CANADA. *Secourisme orienté vers la sécurité*, Ambulance Saint-Jean, 1991.

Sélection du Reader's Digest. «Solutions pratiques à des situations d'urgence», CAA, 1985.

Sélection du Reader's Digest. «Le conseiller médical de la famille», 1985.

TOURAINE, R. *Abrégé de dermatologie clinique et vénérologie*, 3e édition, Éditions Masson, 1991.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Respecter les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité	
INFORMATION	15 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	5 heures	
ACTIVTÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 3, 4).	Définir les termes : - hygiène personnelle; - asepsie; - désinfection; - stérilisation.	Exposé théorique avec aides audio-visuelles.
Microbiologie (5, 10, 11, 12, 13).		Travail de recherche individuel ou en équipe.
Innocuité des produits (27, 28).	Maladies professionnelles : - dermatoses . eczéma professionnel; . acné professionnel;	Jeux-questionnaires.
Hygiène et sécurité personnelles (2, 5, 6, 7, 8, 9).	- troubles du squelette . maux de dos;	Conférence sur les maladies transmises sexuellement.
Hygiène et sécurité publiques (14, 17, 18).	- troubles circulatoires . varices; . oedème.	Démonstration, en laboratoire, de la présence de micro-organismes dans un produit contaminé.
Premiers soins (29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36).	Mesures prophylactiques : - hygiène personnelle; - hygiène professionnelle; - environnement sain.	Conférence donnée par une ou un physiothérapeute sur les positions de travail.
Allergie (38, 39, 40, 41, 43).		Discussion de groupe sur l'effet et l'importance des normes d'aménagement d'un institut de beauté.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Infections pouvant être transmises à l'occasion d'un soin esthétique : - pédiculose; - grippe; - impétigo; - hépatite B; - sida; - tuberculose, etc. Principaux micro-organismes : - bactérie; - organismes végétaux; - organismes animaux; - virus. Modes de transmission : - contact direct; - contact indirect. Voies de pénétration : - muqueuses; - lésions cutanées. Maladies transmises sexuellement : - chlamydia; - syphilis; - blennorragie; - herpès génital, etc.	Recherche individuelle ou collective ayant pour thème : - les vêtements de travail en esthétique; - les chaussures de travail; - les inconvénients et les avantages de ces choix. Jeux de rôles.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Principales causes de contamination des produits : - le contact avec l'air; - la manipulation non hygiénique; - le transvidage. Protection individuelle : - port du masque buccal; - port des gants; - choix des vêtements et des chaussures; - lavage des mains; - bonne position de travail. Aspect légal : - lois sur l'hygiène publique; - règlements municipaux; - santé et sécurité au travail. Normes d'aménagement : - installation sécuritaire; - bonne ventilation; - bon éclairage; - sortie d'urgence. Principaux accidents ou malaises : - chute avec blessures; - brûlure; - réaction d'hypersensibilité; - hyperventilation; - crise d'asthme; - crise d'épilepsie; - perte de conscience; - coupure.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Responsabilité de l'esthéticienne ou de l'esthéticien qui fournit les premiers soins : - prendre les dispositions pour protéger l'intégrité physique de l'individu; - communiquer avec les services d'urgence. Comportement du ou de la secouriste : - évaluation de la situation; - prise de décision rapide; - ton calme et débit régulier; - gestes faits sans brusquerie; - attitude et comportement professionnels. Types d'allergies : - respiratoire; - alimentaire; - cutanée; - professionnelle. Hypersensibilité : - retardée; - immédiate. Réactions allergiques bénignes : - prurit; - urticaire; - oedème; - inflammation; - écoulement nasal; - larmoiement des yeux. Réaction allergique grave : - choc anaphylactique.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- énumère des règles d'hygiène personnelle;
- classifie les principaux micro-organismes selon leur mode de transmission;
- décrit les mécanismes de protection personnelle;
- énumère les responsabilités de l'esthéticienne ou de l'esthéticien placé dans une situation d'urgence;
- décrit les symptômes cutanés d'une réaction allergique;
- signale les cas où il est pertinent d'effectuer un test épicutané.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Hygiène et sécurité personnelles et professionnelles (15, 16, 37, 42, 44). Hygiène des lieux, de l'outillage et de l'équipement (19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26).	Vêtements et accessoires de protection individuelle : - masque buccal; - gants non stériles; - tablier de caoutchouc; - gants de caoutchouc; - masque contre les émanations toxiques de gaz; - souliers fermés avec support pour l'arche du pied; - uniforme. Emploi des différents produits d'entretien : - savons; - désinfectants; - bactéricides; - fongicides. Trousse de premiers soins : - savon désinfectant; - onguent antiseptique; - pansements; - sparadrap; - gants de latex; - sachets de sucre; - ciseaux; - sac de papier, etc. Test épicutané : - modalité d'application; - lecture des résultats.	Discussion sur le choix des vêtements de protection individuelle appropriés aux différentes tâches du métier. Démonstration de l'utilisation des divers produits nettoyants et désinfectants. Mise en application par les élèves des méthodes de désinfection ou de stérilisation. Démonstration de l'utilisation d'une trousse de premiers soins. Démonstration d'un test épicutané.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- effectue un test épicutané;
- utilise, pour effectuer une tâche du métier, des vêtements et des accessoires de protection individuelle.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement.	Appliquer, durant un soin facial de base, les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité **selon les précisions et les critères particuliers de performance.**	Individuellement, procéder à l'application des mesures d'hygiène et de sécurité. Préparation adéquate de l'équipement et de l'outillage.
Évaluation du comportement attendu.	Appliquer les règles et les mesures d'hygiène **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Rédaction d'un cahier comprenant les normes d'hygiène et de sécurité liées à un institut d'esthétique. Conférence sur les premiers soins.

MODULE 3 : APPAREILS ET ÉQUIPEMENT

Code : 416032

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur le fonctionnement, l'utilisation et l'entretien des appareils électriques et de l'équipement utilisés dans les ateliers et sur certains principes scientifiques à la base de leur fonctionnement.

Il amène l'élève à reconnaître les appareils électriques et l'équipement en esthétique, à effectuer leur nettoyage et leur rangement.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence générale du métier. Il est préférable de le jumeler au module *Hygiène et sécurité*. Les notions apprises devront être intégrées à tous les modules de compétences générales.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Prévoir l'étalement de ce module dans l'échéancier afin de permettre à l'élève de développer une habileté manuelle relative à l'utilisation des appareils et de l'équipement :

- S'assurer que chaque élève utilise tous les appareils et l'équipement.
- Fournir à l'élève le mode d'emploi.
- S'assurer que les élèves respectent les règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation et à l'utilisation des appareils et de l'équipement.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

DONY, Gui. *Cours de physio-esthétique*, 2e édition, Paris, Éditions Laboratoire Dr Renaud, 1976.

DUCASTEL, J. *Guide du matériel utilisé en esthétique*, Paris, Éditions Maloine, 1983.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

JACQUES, H. *La pratique de la ionophorèse transcutanée et des courants excito-moteurs en esthétique*, Éditions Maloine, 1983.

MATTE, Louise. *Hygiène et asepsie en esthétique*, Concept info-santé globale, 1991.

Mode d'emploi des équipements (fiche technique), documents disponibles auprès des compagnies manufacturières et distributrices d'appareils et d'équipements.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Guide d'organisation pédagogique et matérielle Esthétique (LZU-006, 5035)*, 1992.

TREMBLAY, Suzanne. *Les soins de la peau par l'esthéticienne*, Fides, 1979.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Entretenir les appareils et l'équipement	
INFORMATION	15 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	5 heures	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 2, 5, 6). Équipement (3, 4, 22). Appareils (7, 23, 24, 26, 27). Notions de base en physique (8, 10, 11, 12, 18, 19, 20). Courants électriques (9, 13, 14, 15, 16, 17). Hygiène et sécurité (21, 25, 29, 33, 34, 35).	Définitions : - équipement; - appareil. Énumération des outils, pièces de mobilier et appareils formant l'équipement de base d'un institut de beauté : - pour l'épilation; - pour la manucure; - pour le maquillage; - pour les soins du visage. Information sur les appareils plus spécialisés : - à courant galvanique; - à courant excito-moteur; - pour le drainage lymphatique; - pour l'épilation à l'électricité. Caractéristiques des appareils : - composantes; - mode de fonctionnement; - rôle et effet; - moment d'utilisation.	Cours magistral avec aide audiovisuelle. Visite des différents locaux. Démonstration du mode d'ajustement de l'équipement. Jeux d'associations entre deux corps : - neutres; - de charges positives; - de charges négatives; - de charges contraires; - l'effet produit; - le rythme des battements : . battements rapides/effets superficiels; . battements lents/effets profonds et prononcés; - amplitude fixe/courant galvanique; - amplitude variable/courant alternatif.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Règles d'utilisation des appareils : - vérifications préalables; - mode d'emploi; - règles de sécurité; - contre-indications. Explications sur les phénomènes physiques liés au rayonnement et à l'électricité : - définition; - effet sur le corps humain; - utilisation en esthétique; - appareils utilisés en esthétique. Principes de base : - description des composants de la matière; - électricité statique; - loi des charges (polarité); - électricité dynamique; - loi d'Ohm : lien entre l'intensité du courant, la force de tension et la résistance électrique d'un corps; - fréquence; - amplitude.	Exercice qui permet à l'élève d'établir les liens entre les normes canadiennes de sécurité et le respect de la tension et de la fréquence au moment du branchement.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Règles de sécurité relatives à l'utilisation des appareils électriques : - respect de la tension et de la fréquence au moment du branchement (approuvé par l'ACNOR); - stabilité de l'appareil; - précautions relatives à la présence de l'eau ou d'autres corps métalliques : . contre-indications; . sensibilité de la personne; . état cutané/résistance électrique de la peau; - précautions selon le type de courant; alternatif de haute fréquence/effet de surface, de basse fréquence/effet musculaire (en profondeur), courant continu/polarisé. Vérifications usuelles avant l'utilisation des appareils : - état des fils; - état de la fiche mâle; - fonctionnement : . bouton d'intensité; . voyant lumineux; . minuterie; . disjoncteur;	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	- vérifications particulières à chaque appareil : . vaporisateur tiède de type «Lucas»; . vaporisateur chaud; . loupe; . haute fréquence. Entretien des appareils et de l'équipement : - mode de rangement; - procédé de nettoyage; - méthode de détartrage; - fusible et disjoncteur; - nettoyage approprié; - détartrage; - vérification d'usage (fusible, disjoncteur, etc.); - méthode de rangement.	

Évaluation formative

L'élève :

- énumère des appareils utilisés en esthétique;
- énumère les différents composants de ces appareils;
- manipule les appareils selon les normes de sécurité;
- repère le logo de l'ACNOR sur les appareils;
- nomme les effets des rayons roses et violets de la haute fréquence;
- énumère les contre-indications liées à l'utilisation de la haute fréquence;
- décrit les précautions à prendre pour l'utilisation de la loupe;
- associe la loi d'Ohm à la manipulation des appareils fournissant un courant électrique;
- démontre la relation existant entre le rayonnement lumineux et la longueur d'ondes;
- associe la fréquence du courant et son degré de pénétration dans les tissus;
- énumère des règles de sécurité relatives à l'utilisation d'un appareil électrique.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Appareils (28). Hygiène et sécurité (30, 31, 32, 36).	Manipulation des appareils : - préparation; - ajustement des accessoires; - utilisation; - rangement. Au moment d'une panne mineure : - vérifier si l'appareil est branché; - vérifier le fusible ou le disjoncteur; - vérifier le niveau de l'eau; - vérifier si les circuits répondent aux commandes; - vérifier l'état des électrodes; - faire appel au fabricant.	Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves. Simuler des pannes mineures et demander à une ou à un élève de trouver la cause; effectuer la réparation de l'appareil. Mise en situation : donner à chaque équipe une description des étapes d'un soin; demander de sélectionner, de vérifier, de préparer, de manipuler puis de nettoyer et de ranger les appareils nécessaires.

Évaluation formative

L'élève :

- ajuste les chaises, le tabouret et la table de travail selon les principes d'ergonomie;
- effectue les vérifications d'usage avant l'utilisation des appareils tels que Lucas, haute-fréquence, loupe lumineuse et vaporisateur chaud;
- nettoie et range les appareils et l'équipement correctement.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Entretenir les appareils et l'équipement **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Pour l'exécution d'une tâche du métier, l'élève sélectionne, vérifie, prépare et utilise correctement les appareils et l'équipement. Prévoir une grille descriptive afin que l'élève évalue sa performance en la comparant aux exigences des objectifs de premier niveau.
Évaluation du comportement attendu.	Entretenir les appareils et l'équipement **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Exercices individuels sur les sujets ayant suscité des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser les nouvelles activités d'apprentissage.	Conférence ayant pour thème les appareils électriques.

MODULE 4 : SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN

Code : 416046

Durée : 90 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur l'anatomie et la physiologie des systèmes de locomotion, de nutrition et de relation du corps humain.

Il amène l'élève à décrire chacun de ces systèmes, à expliquer les liens qui existent entre le fonctionnement de ces systèmes, les manifestations morpho-physiologiques de ce fonctionnement et le travail de l'esthéticienne et de l'esthéticien.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur des compétences générales et permet la connaissance des systèmes du corps humain nécessaire à une étude de cas sérieuse.

Le module *Examen de la peau* peut être enseigné parallèlement au module *Systèmes du corps humain.*

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

L'élève doit être placé dans un cadre d'apprentissage qui l'incite à acquérir les connaissances de ce module :

- Établir des liens entre les connaissances théoriques et les applications en esthétique.
- Prévoir une classe qui permet l'utilisation d'illustrations en anatomie et d'aides audiovisuelles.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

ADAMS, Virginia, Hal BOWSER, Walter FOX, Naney CHOSS, Mery MCEQUERS, Jean MCKEAN, Wendy MURPHY, Saka STEIN. *Merveilles et secrets du corps humain*, Sélection du Reader's Digest, 1982.

CANADA, MINISTÈRE DE LA SANTÉ, Santé et bien-être social. *Le manuel du guide alimentaire canadien*, 1994.

Dictionnaire médical.

FALLER, A., P. SPRUMONT. *Le corps humain*, Doin éditeur, 1988.

JACOTOT. *Abrégé, nutrition et alimentation*, Éditions Masson, 1983.

KAPIT. *L'anatomie à colorier*, Éditions Edisem, 1983.

LAMBERT LAGACÉ, Louise. *Le défi alimentaire de la femme*, Éditions de l'Homme, 1987.

LEDUC, Dr Albert. *Le drainage lymphatique, théorie et pratique*, Éditions Masson, 1986.

LÉGER-BOUCHER, Denise. *Anatomie et physiologie*, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 1966.

LLULL, G. *La biologie humaine à colorier*, Éditions Edisem, 1988.

MALOINE. *Atlas d'anatomie élémentaire*, Éditions Maloine, 1990.

SPENCE et MASSON. *Anatomie et physiologie, une approche intégrée*, Editions du Renouveau pédagogique inc., 1983.

TORTORA, Gérard J., Nicholas P. ANAGNOSTAKOS. *Principes d'anatomie et de physiologie*, Centre éducatif et culturel inc., 1988.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Établir les liens entre les systèmes du corps humain et l'esthétique	
INFORMATION	60 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	30 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 6, 43). Histologie (2, 3, 4, 5). Système squelettique (7, 8). Système musculaire (9, 10). Système respiratoire (15, 16, 17). Systèmes circulatoires sanguin et lymphatique (11, 12, 13, 14).	Définition des principaux termes employés : - cellule; - tissu; - organe; - appareil; - système; - métabolisme. Exemple de caractéristiques héréditaires : - forme du visage; - couleur des yeux; - état de santé. Description de la cellule : - ses composantes; - le métabolisme cellulaire; - ses rôles généraux. Description des tissus fondamentaux : - leurs composantes; - leur rôle; - leurs caractéristiques; - leur localisation.	Exposé théorique avec aides audio-visuelles. Prévoir la liste des suffixes et des préfixes les plus utilisés en esthétique. Exercice de mémorisation et de compréhension des termes. Exercice mettant en évidence des phénomènes héréditaires d'une famille. Questionnaire. Exercice de localisation et d'identification des os de la tête, du cou, des mains, des pieds et du dos. Exercice de localisation et d'identification des muscles de la tête, du cou, des mains, des pieds et du dos.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Système digestif (18, 19, 20). Système rénal (21, 22, 23). Système nerveux (24, 25, 26, 27). Système endocrinien (28, 29, 30, 31, 34, 35).	Définition et description : - tissu osseux; - squelette; - articulations. Définition et description : - tissu musculaire; - muscles : . striés; . lisses; - caractéristiques : . excitabilité; . contractibilité; . élasticité; . tonicité; - localisation des muscles de la tête et du cou. Définition et description : - des composantes et des caractéristiques sommaires de la physiologie; - du rôle de chacun des systèmes.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- donne des exemples de caractéristiques héréditaires;
- décrit le métabolisme cellulaire;
- décrit les rôles de la cellule;
- énumère les principaux tissus de l'organisme;
- identifie les tissus selon leur localisation;
- identifie les os de la tête et du cou;
- identifie les muscles de la tête et du cou;
- nomme, à l'aide d'un schéma, les composantes des systèmes;
- décrit le rôle de chaque système;
- énumère des règles d'hygiène de vie qui favorisent une bonne santé;
- associe des règles d'hygiène de vie avec le système approprié;
- lie les propriétés cellulaires avec l'absorption cutanée;
- nomme les principales hormones qui ont une action sur la peau;
- explique le rôle du système nerveux;
- explique le lien entre les systèmes du corps humain et les soins esthétiques.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Systèmes du corps humain et esthétique (32, 33, 36, 40, 41, 42). Hygiène de vie (37, 38, 39, 44, 45).	L'alimentation et les systèmes du corps humain par rapport à l'esthétique : - besoins nutritifs; - carences alimentaires en : . protides; . glucides; . lipides; . minéraux; . vitamines; . fibres. Effets des changements hormonaux sur la peau : - puberté; - grossesse; - ménopause; - dérèglement hormonal à la suite d'une maladie, d'une opération ou de la prise de médicaments. Aspects inesthétiques de la peau causés par un mauvais fonctionnement : - du système respiratoire : . teint terne; . asphyxie cutanée; . cellulite, etc. - des systèmes circulatoires : . érythrose et couperose; . varicosité; . cellulite; . oedème; . angiomes (stellaire, point de rubis), etc.	Exposé, discussion ou conférence confiés à une ou un nutritionniste. Analyse de l'hygiène alimentaire de la classe. Recherche de moyens pour améliorer l'hygiène alimentaire. Recherche et discussion sur l'influence des hormones sur la peau; ex.: ménopause, grossesse, contraception. Exercice de relaxation.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	- du système digestif : . teint terne, jaunâtre; . acné; . cellulite; . obésité; . mauvaise cicatrisation, etc. - du système rénal : . teint terne, cernes; . oedème; . acné, etc. - du système endocrinien : . cellulite; . acné; . oedème; . atonie, etc. - du système nerveux : . cellulite; . acné, etc. - du système musculaire : . atonie; . etc. Moyens favorisant une bonne hygiène de vie : - une saine alimentation; - des exercices journaliers; - une hygiène cutanée et capillaire; - la relaxation et le sommeil.	

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercices visant l'atteinte du comportement attendu.	Explication des liens entre les systèmes du corps humain et l'esthétique **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exercices de familiarisation avec les liens entre les systèmes du corps humain et l'esthétique.
Évaluation du comportement attendu.	Établissement des liens entre les systèmes du corps humain et l'esthétique **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Exercices individuels sur les sujets ayant suscité des difficultés.
Enrichissement.	Mettre en évidence le développement personnel.	Conférences sur les médecines douces, sur la diététique et la nutrition. Démarche selon l'approche de l'esthétique holistique.

MODULE 5 : COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Code : 416052

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les bases de la communication interpersonnelle et sur les attitudes et les comportements que doivent adopter les esthéticiennes et les esthéticiens dans leur travail.

Il amène l'élève à communiquer avec la cliente ou le client de différentes façons, à lui poser des questions, à la ou le conseiller et à entretenir une conversation.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence essentielle à l'exercice du métier. Les notions apprises seront intégrées aux différents modules de compétences générales liées aux tâches du métier.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Prévoir l'étalement de ce module afin de permettre à l'élève de s'habituer à vivre des relations interpersonnelles harmonieuses et efficaces. Créer un cadre d'apprentissage sécurisant, par le sentiment de confiance et de respect.

Prévoir des mises en situation par thème d'apprentissage. Ces mises en situation doivent refléter le plus possible la réalité du métier.

Prévoir un mode d'autoévaluation qui permette à l'élève de développer un sens critique face à elle-même ou à lui-même.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BERGERON, Pierre G. *La gestion dynamique*, gaëtan morin éditeur, 1986.

BERGERON, J.L., L. BÉLANGER, J. JACQUES, N. LÉGER CÔTÉ. *Les aspects humains de l'organisation*, gaëtan Morin éditeur, 1988.

CLOUTIER, Anne-Marie. «Mieux vivre avec la critique», *Coup de pouce* nos 2 et 9, 1992.

FLOYD, James J. *Vers une meilleure écoute*, Les Éditions Saint-Yves inc., 1988.

GIBLIN, Leslie T. *Développez habilement vos relations humaines*, 1979 (Collection Motivation et épanouissement personnel).

GUILHAUMONT, Huguette. «Mode d'emploi pour faire face aux crises», *Secrétaire moderne 6*, n° 4, août-septembre 1992.

IRCOM. *Le guide pratique de la communication*, Éditions Eyrolles, 1990.

KLEINKE, Chris L. *La première impression*, Éditions de L'Homme, 1979.

MARTY, Françoise. «Le langage ou la patience de la communication», *Étude T. 375*, octobre 1991.

MAYERS AND MAYERS. *Les bases de la communication*, Éditions McGraw Hill, 1990.

NIERENBERG, G., G. GSCHWANDTNER. *Lisez dans vos clients à livre ouvert*, Businessman First, 1989.

PFEIFFER, William & John & Jones. *Répertoires de l'animateur de groupe*, 6 tomes, Éditions Actualisations, 1982.

«Comment mieux communiquer», *Psychologie*, n° 95, février 1992.

SALVATORE, René. *La gêne et la timidité*, Éditions de l'Homme, 1968.

SARRAYIN, Claude-Gérard. *Caractères et tempérament*, Éditions de L'Homme, 1974.

ZUNIN, Léonard et Nathalie. *Contact - Les quatre premières minutes d'une rencontre*, Éditions de l'Homme, 1983.

Matériel audiovisuel

BELL CANADA. *La première impression*.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Appliquer des notions de communication interpersonnelle		
INFORMATION	7 heures	Module préalable :	Aucun
APPLICATION	8 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	15 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 2, 4, 5, 6, 7). Développement personnel (8, 9, 12, 13, 14, 23, 33, 44). Rôle professionnel (19, 20, 21, 31, 32). Contacts interpersonnels (10, 11, 15, 16, 17, 33). Échanges d'idées dans le cadre d'une relation professionnelle (22, 24, 25, 26, 27, 28, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 45, 46, 47).	Définition : - communication; - émetteur-récepteur; - décodage-encodage; - message; - média; - rétroaction. Formes de communication : - verbale : . personne; . téléphone; . conférence; - non verbale : . gestes; . symboles; . décor; - écrite : . fiche conseil; . publicité; . d'affaires.	Exposé théorique avec aide audiovisuelle. Jeux : - mots croisés; - serpents et échelles. Jeux d'observation et de perception des messages à partir de certaines attitudes. Ces jeux peuvent se faire à partir de mimes, de gravures, de reproductions sur acétate, etc. Exercice de perception : les élèves visionnent ou lisent la même histoire et décrivent leur perception des faits ainsi que les facteurs qu'elles ou ils jugent déterminants. Discussion de groupe à partir de réflexion personnelle sur les communications. Jeu de rôles.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Décrire les obstacles à la communication : - préjugés; - attitudes personnelles : . ironique; . condescendante; . agressive; - langage, vocabulaire; - non-respect des règles de l'étiquette, etc.	Exercice de recherche sur les besoins selon Maslov et les types de clientes ou de clients selon Thondike. Discussion en groupe. Élaboration d'une grille de comportements en fonction de chaque situation et mise en application par les élèves.
	Attitudes de l'esthéticienne ou de l'esthéticien, de la cliente ou du client : - présentation personnelle; - démarche et gestes; - langage, vocabulaire.	Discussion de groupe à partir des comportements et des attitudes retenus par les élèves. Exercice pour développer l'habileté à structurer les idées.
	Description de l'effet de la culture sur : - la présentation personnelle; - le langage, le vocabulaire; - les démarches et les gestes; - les besoins et les désirs; - les préjugés.	Recherche sur les manifestations d'une écoute attentive. Exercice sur des stratégies de communication interpersonnelle en esthétique.
	Description de la clientèle selon : - le style; - les besoins qui ont motivé sa démarche; - l'âge; - le sexe.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Définition du rôle de l'esthéticienne ou de l'esthéticien : - conseillère ou conseiller; - spécialiste en beauté. Décrire l'effet de ce rôle sur la clientèle : - crédibilité professionnelle; - responsabilité professionnelle. Rôles de l'esthéticienne ou de l'esthéticien relativement au premier contact avec la cliente ou le client : - aller au devant; - faciliter les démarches; - sécuriser les personnes. Description du type de communication : - à l'arrivée de la cliente ou du client; - au début des soins; - au début des étapes du soin; - au moment d'une vente; - au téléphone. Description du processus de la communication : préparation, transmission, vérification. Approche professionnelle pour la collecte d'information : - attitudes professionnelles; - types de questions : . ouvertes ou fermées; . directes ou indirectes.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Techniques de la communication professionnelle et sociale : - transmission : . ton de la voix; . structure du message : . détermination du ou des buts; . ordonnancement des idées; . choix du mode de communication approprié; . choix du bon moment. Écoute attentive : - contact visuel; - ajustement aux réactions verbales ou gestuelles; - comportement emphatique. Reformulation : - définition et particularités; - formes différentes; - choix du bon moment. Rétroaction : - façon d'amener la cliente ou le client à répondre, à prendre position et à décider; - façon de donner des réponses, de faire connaître les positions de l'institut, de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative :

L'élève :

- explique le processus de la communication;
- donne des exemples des différentes formes de communication;
- précise les facteurs qui nuisent à une communication efficace;
- décrit les attitudes professionnelles recherchées chez une esthéticienne ou un esthéticien;
- énumère des attitudes et des appréhensions possibles chez une nouvelle cliente ou un nouveau client.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Généralités (3).	Application des règles de l'étiquette.	Discussion de groupe.
Développement personnel et contact interpersonnel. (18, 42, 43).	Type de cliente ou de client selon la classification de Thondike.	Mise en situation. Jeu de rôles.
Communication (29, 30, 38, 48).	Intégration de l'art de la communication dans les tâches journalières de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.	Étude de cas.
	Échange de vues possible : - verbal; - non verbal; - faux-fuyant; - technique d'approche; - art de diriger une conversation.	Recherche en équipe. Utilisation, comme base de recherche, des émissions de télévision, des discours enregistrés, etc. Mise en situation sur l'art d'approcher des gens qui manifestent des sentiments de gêne, de peur, de méfiance, etc.

Évaluation formative

L'élève :

- participe activement aux discussions de groupe;
- présente un court exposé qui met en évidence les techniques de la communication : message bien structuré et clair, écoute attentive, reformulation et rétroaction.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Établir une communication interpersonnelle **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Établissement d'une communication interpersonnelle avec une cliente ou un client durant l'exécution d'une tâche du métier. Choix, de préférence, d'une tâche déjà évaluée ou familière à l'élève. Élaboration d'une fiche d'observation avec annotation sur le degré de performance à atteindre. Élaboration d'un questionnaire qui permet à la cliente ou au client de donner ses impressions sur la rencontre.
Évaluation du comportement attendu.	Établir une communication interpersonnelle **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Faire un retour sur l'activité associée au comportement.	Retour sur les apprentissages ayant suscité des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser le développement personnel.	Test de personnalité. Lecture dirigée sur l'affirmation de soi. Conférence ou recherche sur la psychomorphologie et la caractérologie.

MODULE 6 : EXAMEN DE LA PEAU

Code : 416064

Durée : 60 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module comprend l'étude de la peau et de ses annexes, des phénomènes morpho-physiologiques qui s'y passent, des affections, des anomalies et des problèmes dermatologiques qui les affectent.

Il amène l'élève à installer la cliente ou le client, à nettoyer la peau, à procéder à l'examen complet de la peau et à remplir une fiche d'examen.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière sur laquelle reposent plusieurs décisions professionnelles d'une esthéticienne ou d'un esthéticien; il doit être enseigné au début de la formation. Module préalable : *Hygiène et sécurité*. Les modules *Appareils et équipement* et *Systèmes du corps humain* peuvent être enseignés en parallèle.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Il faut prévoir l'étalement de ce module afin de faciliter l'assimilation des connaissances pratiques et de favoriser l'apprentissage.
- Il faut prévoir du temps d'enseignement pour les études de cas et pour la rétroaction.
- Il faut prévoir le matériel, l'outillage et les locaux qui permettront à l'élève d'acquérir cette compétence.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BRUN, PARIENTI et SERRES. *Les rides et le vieillissement physiologique du visage*, Éditions Solai, 1987, (Cahiers de médecine esthétique).

DELOR, Sophie, Mitz VLADIMIR. *Les dessous de la peau*, Éditions Lamarre, 1990.

FITZPATRICK, Thomas B. et autres (traduit par Véronique Joly). *Dermatologie clinique*, Éditions Medsi, 1986.

FOUSSEREAU. *Les eczémas allergiques*, Éditions Masson, 1987.

FOUSSEREAU. *Les eczémas allergiques professionnels*, Éditions Masson, 1970.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

LACHAPELLE, J.M. *Dermatologie professionnelle*, Éditions Masson, 1984.

LEVENE, G.M. *Atlas en couleur de dermatologie*, Éditions Maloine S.A., 1990.

MEUNIER, L. *Vieillissement cutané*, Éditions Sauramps, 1990.

PEYREFITTE, Gérard. 2. *Biologie générale* (Cahiers d'esthétique-cosmétique, Diplômes d'état), Éditions Simep, 1994.

PRUNIERAS, M. *Précis de cosmétologie dermatologique*, Éditions Masson, 1990.

RANETTE, G. *Le check-up de la peau*, Éditions Arnette, 1990.

RASE, D. *La peau de l'homme*, Éditions Maloine, 1983.

ROBERT, Pierre et coll. *Dermopharmacologie clinique*, Maloine S.A., 1985.

STEIGLEDER. G.K. *Atlas de dermatologie pratique*, Éditions Masson, 1984.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Procéder à un examen de la peau et des phanères		
INFORMATION	25 heures	Module préalable :	Hygiène et sécurité
APPLICATION	20 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	15 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3).	L'examen de la peau est effectué à l'occasion : - d'un soin facial; - d'une manucure; - d'une épilation; - d'un maquillage; - d'un soin des pieds; - d'un soin du dos.	Cours magistral avec aide audiovisuelle.
Installation (4).		Exercice de mise en situation qui permet à l'élève de distinguer l'approche professionnelle et l'approche non professionnelle.
Hygiène et sécurité (5, 70, 71).		Exercice d'identification et de classification de l'outillage et de l'équipement.
Attitudes et comportements (7, 9, 49).	Énumération des règles de l'étiquette à observer au moment de : - l'accueil; - l'installation de la cliente ou du client; - l'examen de la peau.	Discussion de groupe.
Nettoyage du visage (11, 12, 14, 17, 19).		Exercice d'autoévaluation.
Anatomie et physiologie (21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 60, 61, 62, 63, 64, 65).	Description des attitudes et des comportements souhaités au moment de : - l'accueil; - l'installation; - l'examen de la peau et en présence de dermatose.	Fiche de travail permettant à l'élève de faire une synthèse des données. Jeux questionnaires favorisant l'apprentissage de la matière.
Examen de la peau (50, 51, 59).		
Types de peau (53, 54, 55, 56).		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Dermatoses et autres anomalies cutanées (40, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 66, 67).	Attitudes et comportements professionnels : - s'abstenir de tout diagnostic à caractère médical; - diriger la cliente ou le client vers une ou un spécialiste; - refuser de donner des soins, s'il y a des contre-indications. Peau : - anatomie; - physiologie. Vascularisation cutanée : - anatomie; - physiologie. Innervation cutanée : - anatomie; - physiologie. Glandes et phanères : - anatomie; - physiologie.	Étude de cas à partir de fiche-cliente ou de fiche-client. Exercice d'identification et de classification des troubles cutanés et des dermatoses. Détermination des causes possibles des dermatoses.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Énumération des éléments d'un examen de la peau : - texture : . épaisseur des tissus; . finesse du grain (degré d'ouverture des ostiums); - sécrétions sébacées : . comédons, micro-kystes; . papules, pustules, nadules; . kystes sébacés; . aspect luisant ou huileux, etc.; - hydratation superficielle : . desquamation; . furfur; . ridules; . tiraillement épidermique; . dartres, etc.; - hydratation profonde : . tonicité tissulaire; . rides; . flétrissures, etc.; - pigmentation : . teint normal, brouillé, terne, terreux, blême, etc.; . dyschromie; . éphélides; . chloasma, etc.; - vascularisation : . érythrose; . couperose; . érythème; . angiomes, etc.;	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	- autres anomalies : . naevus; . cicatrice, etc. Description des différents types de peau : - selon la texture : . fine; . normale ou moyenne; . épaisse ou grossière; - selon les sécrétions : . hypolipidiques ou alipidiques; . normales; . lipidiques : . légèrement lipidiques; . acnéiques; . séborrhéiques; . comédoniennes; - selon l'hydratation : . superficielle; . en profondeur; - selon la vascularisation : . érythrosée; . couperosée; . sensible; - selon la pigmentation; - selon le degré d'asphyxie cutanée. Définition des termes : - dermatite; - dermite; - dermatose; - inflammation; - infection; - hypersensibilité; - allergie.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Agents causals ou facteurs déclenchants des troubles cutanés : - rayons solaires; - éléments climatiques; - contacts d'agents chimiques; - hérédité; - troubles circulatoires; - troubles sébacés; - alimentation; - troubles sudorals; - stress, anxiété, etc. Description des principales affections cutanées : - eczéma; - psoriasis; - différents types d'acné : . nécrotique; . rosacé; . professionnel; . médicamenteux; . impétigo; . urticaire; . vitiligo; . sycosis; . xérose; . ichtyose; . perlèche; . épithélioma et cacinome, etc.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- explique l'importance d'un examen de la peau à l'occasion d'un soin du visage;
- sélectionne le matériel nécessaire à un examen de la peau;
- énonce les règles d'hygiène à respecter pour un examen de la peau;
- décrit les attitudes d'une esthéticienne ou d'un esthéticien à l'accueil;
- décrit brièvement l'anatomie et la physiologie cutanée;
- énumère les caractéristiques des différents types de peau.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Installation (6, 8). Hygiène et sécurité (10, 72). Nettoyage du visage (13, 15, 16, 18, 20). Examen de la peau (52, 57). Types de peau (58). Examen des phanères (68, 69).	Description de la position de travail et de ses effets sur : - la santé du dos; - l'efficacité; - l'image professionnelle, etc.	Prévoir une liste de vérification pour favoriser l'autoévaluation au moment des mises en situation. Démonstration de l'installation du poste de travail suivie d'une mise en application par les élèves. Démonstration de l'installation de la cliente ou du client suivie d'une mise en application par les élèves. Démonstration de la position de travail et de ses variantes, suivie d'une mise en application par les élèves. Démonstration d'un nettoyage du visage suivie d'une mise en application par les élèves. Mise en situation regroupant différents examens de la peau. Regrouper les éléments d'observation des examens de peau selon le type de peau. Mise en situation : procéder à l'examen des phanères : - état de la pilosité; - état des ongles et noter ces observations sur les fiches.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- effectue des examens de la peau à partir de différents cas;
- effectue des examens de la peau à l'aide de différentes fiches de consultation, de fiches-clientes ou de fiches-clients.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement.	Examiner la peau **selon les précisions et les critères particuliers de performance.**	Exécution d'un examen de la peau selon la technique recommandée.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer, au cours d'un soin facial de base, un examen de la peau **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les apprentissages non réussis. Révision des notions associées aux connaissances pratiques. Mises en situation.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	

MODULE 7 : RELATIONS PROFESSIONNELLES

Code : 416071

Durée : 15 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module informe sur les limites du métier et sur les autres métiers et professions qui sont liés à l'esthétique. Il familiarise l'élève avec l'éthique professionnelle requise pour exercer ce métier.

L'élève doit faire une recherche sur les limites du métier, explorer l'une des professions liées au métier et développer des attitudes et des comportements professionnels.

LIENS STRUCTURELS

Ce module, qui traite d'une compétence générale, permet à l'élève de cerner les limites du métier et de déterminer les professions connexes. L'élève est responsabilisé par rapport aux actes posés en tant qu'esthéticienne ou esthéticien. Sans être un préalable à d'autres modules, cette compétence est nécessaire à l'exercice professionnel du métier.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Fournir à l'élève les documents pertinents à la formation et à la profession visée par la recherche :
  - Étude préliminaire;
  - Rapport d'analyse de situation de travail;
  - Répertoire des profils des professions.
- Prévoir des conférences, des entrevues.
- Déterminer le cadre dans lequel l'élève devra évoluer ainsi que la forme du rapport qu'elle ou il aura à remettre.
- Préparer des fiches d'observation et des grilles descriptives.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BLAIS, Micheline. *Le Guide des médecines douces et autres pratiques*, Les Éditions internationales Stanké, 1991.

GROUPEMENT DES ORTHOTHÉRAPEUTES AMS INC. *Indicateur de compétence de l'orthothérapeute*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Étude préliminaire Esthétique*, 1990.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Orientations pour le développement du secteur Soins esthétiques*, 1989.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Rapport d'analyse de situation de travail Esthétique*, 1990.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Répertoire des profils de formation professionnelle en Soins esthétiques*, Les Publications du Québec, 1985.

Sélection du Reader's Digest. *Guide familial des médecines alternatives*, 1993.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Entretenir des relations professionnelles harmonieuses	
INFORMATION	5 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Préparation à la recherche (2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12).	Définition des termes : - métier; - profession; - champ d'activité; - domaine; - corporation professionnelle; - corporation syndicale; - corporation d'affaire et association.	Sélectionner et approfondir les méthodes qui conviennent le mieux à la recherche demandée.
Métiers, professions et règles de déontologie (1, 3, 9).		Démonstration d'une méthode de recherche à l'aide d'un exemple simple.
Échanges d'opinions (4).		Mettre à la disposition des élèves les documents pertinents et préciser leur provenance.
	Méthodes de collecte de renseignements : - lecture dirigée; - entrevue; - sondage; - conférence.	Démonstration de la méthode d'élaboration d'un plan de travail à l'aide d'un exemple simple.
	Explication sur la recherche : - collecte d'information; - sélection des renseignements selon le domaine retenu; - plan de travail; - rédaction du texte; - présentation des résultats de la recherche; - conclusion contenant un engagement personnel.	Discussion de groupe sur l'importance d'une démarche méthodique. Noter sur une fiche d'observation la participation de chacune et de chacun. Recherche individuelle ou par équipes de deux : définir et situer ces professions liées à celle d'esthéticienne ou d'esthéticien.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Sources d'information : - secrétariat des corporations professionnelles ou syndicales; - secrétariat des associations professionnelles; - notes de cours; - Loi sur la protection du consommateur; - organismes ministériels; - Analyse de situation de travail, - Étude préliminaire; - Répertoire des profils des professions. Démarche méthodologique : Plan de travail - introduction : . énoncé qui aide le lecteur à s'imprégner du contexte dans lequel s'inscrit la démarche. - développement : . élaboration sur le sujet en y apportant des arguments pour ou contre ainsi que les avantages et désavantages. - conclusion : . prise de position et démonstration du bien-fondé des idées.	Discussion de groupe. Mise en situation : - choisir un sujet de discussion; - induire la discussion de groupe sans consignes préalables, notez vos observations; - induire à nouveau la discussion de groupe mais cette fois-ci, donnez préalablement les consignes, notez vos observations; - échanger des impressions avec vos élèves sur ces deux discussions.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Définition de la fonction de travail : - massothérapeute; - podiatre; - dermatologue; - chirurgienne ou chirurgien esthétique; - diététicienne ou diététicien; - différentes personnes qui appliquent les médecines douces, etc. Domaines des soins esthétiques et des spécialités : - épilation à l'électricité; - soins corporels (thalassothérapeute, balnéothérapeute, etc.); - manucure; - maquilleuse, maquilleur; - coiffeuse, coiffeur; - cosméticienne, cosméticien, etc. Règles d'éthique : - définition; - rôles; - énumération des règles de l'un ou l'autre de ces métiers et professions connexes.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Discussion de groupe : - présentation du sujet; - respect du tour de parole; - respect de l'opinion des autres; - conclusion.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse		
Phase 1 S'informe	Plan de mise en situation : - limites de la profession; - professions apparentées; - notions d'éthique.	Travail de recherche à partir des documents de référence et mise en commun des résultats de la recherche. Effectue des visites chez des professionnels. Échange des opinions avec les autres élèves sur la notion d'éthique.
Phase 2 Approfondit ses connaissances	Connaissances sur : - la profession; - les autres professions; - la déontologie en esthétique.	Discussion sur ce que pourrait contenir un code de déontologie appliqué à la profession d'esthéticienne ou d'esthéticien.
Phase 3 Se fait une opinion	- Résume les résultats de sa recherche; - classifie ses idées; - prend position.	Exercice d'élaboration d'un plan de travail et rédaction d'un brouillon. Inviter les élèves à vous rencontrer individuellement ou par équipe afin d'échanger des idées.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Évaluation		
Phase 1 Participation	Critères de participation : - recueille des données sur les sujets demandés; - est présente ou présent aux réunions d'information; - participe activement : . écoute attentive; . pertinence des questions ou des dires; . respect des règles de discussion en groupe.	Utiliser une grille descriptive. Utiliser une fiche d'observation. Planifier des activités individuelles de recherche et de réflexion. Planifier des activités de discussion de groupe. Privilégier des échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous. S'assurer que les élèves ont bien saisi les notions d'éthique.
Phase 2 Sélectionne les éléments pertinents à sa recherche	- Choisit le domaine qu'elle ou qu'il désire approfondir; - rencontre l'enseignante ou l'enseignant et lui fait part de la progression de sa recherche; - travaille méthodiquement.	Planifier des activités individuelles de recherche et de réflexion. Inviter les élèves à venir vous rencontrer.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Phase 3 Présentation écrite et orale des résultats de sa recherche	- Fournit un rapport conforme aux exigences de rédaction; - exprime convenablement les résultats de sa recherche; - exprime clairement son opinion au cours d'une présentation faite par une ou un autre élève du groupe.	Utilisation d'une fiche descriptive sur : - les critères de rédaction; - les limites du métier; - la connaissance du champ d'activité des professions apparentées à l'esthétique; - les règles d'éthique. Utilisation d'une fiche d'observation au cours des présentations orales.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Enseignement correctif Évalue ses connaissances		
Discute des limites de la profession d'esthéticienne ou d'esthéticien ainsi que des professions connexes.	- Activité individuelle. - Donne sa perception sur les responsabilités professionnelles d'une esthéticienne ou d'un esthéticien.	Lecture et travail de synthèse à remettre. Échange de points de vue avec l'enseignante ou l'enseignant.
Discute des règles appliquées en esthétique.	- Exprime convenablement sa perception d'un code de déontologie. - Rédige un rapport comme il a été demandé.	À partir de directives précises, rédaction du rapport. Fournir aux élèves l'assistance nécessaire pour répondre aux exigences de cette recherche.

MODULE 8 : COSMÉTOLOGIE

Code : 416086

Durée : 90 heures
Évaluation : Ministère

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module traite de l'étude de la cosmétologie. Il porte sur la composition des produits cosmétiques, sur leur action et sur leur mise en marché.

Il amène l'élève à analyser des produits cosmétiques, à décrire leurs effets à partir de leurs composantes et à comparer des produits de même catégorie dans le but de faire des choix éclairés.

LIENS STRUCTURELS

Ce module, qui porte sur des compétences générales, est un préalable pour les modules *Vente personnalisée* et *Soins du visage*. Il peut être enseigné parallèlement aux modules *Facial de base*, *Systèmes du corps humain* et *Traitement facial*.

Les notions apprises dans ce module permettent à l'élève de développer une approche critique dans le choix de produits cosmétiques. Elle doit se refléter aussi bien dans le choix d'un soin, à l'occasion d'une vente ou de tout autre service offert par une esthéticienne ou un esthéticien.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

On doit prévoir :

- Un échantillonnage le plus complet possible de produits démonstrateurs sous différentes formes cosmétologiques.
- Des mises en situation permettant à l'élève de choisir le meilleur cosmétique selon les besoins, les effets et le coût.
- Des études de cas plaçant l'élève devant un choix d'ingrédients actifs à utiliser.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

COSMETIC TOILETRY AND FRAGRANCE ASSOCIATION. *CTFA Cosmetic Ingredient Handbook*, 1101, 17th Street, W.W., Suite 300, Washington, DC 20036, 1992.

COSMETIC TOILETRY AND FRAGRANCE ASSOCIATION. *CTFA International Cosmetic Ingredient Dictionnary*, 1101, 17th Street, W.W., Suite 300, Washington, DC 20036, 1992.

GUIGNARD, J.L. *Abrégé de phytochimie*, Éditions Masson, 1985.

MARTINI, Marie-Claude, Monique. *Actifs et additifs en cosmétologie*, TEC et DOC, 1991.

PARIS, M. *Matière médicale : pharmacognosie*, Tome 1, Éditions Masson, 1981.

PARIS, M. *Matière médicale : pharmacognosie*, Tome 2, Éditions Masson, 1986.

PIERANTONI, H. *Initiation à la cosmétologie*, Les Nouvelles esthétiques, 1980.

POELMAN, M.C. *Initiation à la cosmétologie pratique*, Lavoisier, TEC et DOC, 1987.

PRUNIERAS, M. *Précis de cosmétologie dermatologique*, Éditions Masson, 1990.

ROBERT, Pierre et coll. *Dermopharmacologie clinique*, Maloine S.A., 1985.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA. *Guide sur l'étiquetage des cosmétiques*, 1988.

THIERS, H. *Les cosmétiques*, 2e édition, Éditions Masson, 1980.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Comparer des produits cosmétiques	
INFORMATION	60 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	30 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Généralités (1, 2, 3, 4).	Définition des termes : - cosmétologie; - cosmétique; - médicament;	Recherche personnelle et discussion de groupe.
Formes cosmétologiques (5, 6, 7, 8, 9).	- cosméticienne ou cosméticien; - forme cosmétologique; - forme de conditionnement;	Jeux d'associations.
Constituants des cosmétiques (10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28).	- produit de synthèse; - produit naturel; - mise en marché.	Démonstration et manipulation de produits cosmétiques de formes variées. Mise en situation : application des produits cosmétiques selon leurs formes cosmétologiques.
Absorption cutanée des cosmétiques (34, 35, 36,37).	Étude des ingrédients selon : - leur origine : . animale; . végétale; . minérale; . de synthèse;	Exposé théorique avec aide audiovisuelle.
Effets des cosmétiques (32, 33, 38, 39, 40).	- leur catégorie : . eau; . lipide; . glucide;	Jeu questionnaire.
Choix des produits cosmétiques (41, 42, 43, 44).	. protide; . biocatalyseur; . minéral;	Mise en situation : fabrication de produits cosmétiques à partir d'une trousse d'ingrédients actifs et d'excipients.
Parfums (29, 30, 31).		
Conditionnement et mise en marché (45, 46, 47, 48).		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	- leurs rôles : . excipient; . principe actif; . adjuvant; . additif; . antioxydant; . préservatif; . colorant; . parfum; - leurs actions sur la peau : . hydratante; . protectrice; . régénératrice; . assainissante; . normalisatrice; . éclaircissante; . tonifiante, etc. Absorption cutanée : - types : . assimilation cornée; . imbibition cornée; . absorption transcutanée; . absorption transfolliculaire; - conditions préalables : . taux d'hydratation; . état des sécrétions; . état de la kératinisation; - facteurs favorables : . affinité avec la peau; . besoins cutanés; . type de véhicules;	Mise en situation : faire observer aux élèves les différences entre l'application d'une crème hydratante sur un épiderme sec, puis sur un épiderme humide. Jeu d'associations permettant aux élèves d'associer les cosmétiques aux effets recherchés. Mise en situation : déterminer des besoins cutanés et sélectionner le ou les produits adéquats. Essai de parfum, d'eau de toilette et d'autres produits parfumés. Discussion de groupe sur les avantages et les inconvénients des différentes formes de conditionnement. Recherche auprès des clientes et des clients sur les parfums utilisés et la raison qui a influencé leur choix.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	- facteurs défavorables : . imperméabilisation cutanée; . nature chimique de l'ingrédient; . grosseur de la molécule; . solubilité de la molécule. Principaux effets recherchés : - adoucir; - affiner; - assainir; - assouplir; - calmer; - décongestionner; - éclaircir; - hydrater; - nettoyer; - nourrir; - oxygéner; - protéger; - régénérer; - cicatriser; - resserrer les ostiums; - stimuler; - tonifier. Action des ingrédients actifs et des produits cosmétiques sur : - la kératogénèse; - la mélanogénèse; - la vascularisation; - l'absorption; - les sécrétions; - le renouvellement cellulaire; - la respiration cutanée; - la flore microbienne.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Comparaison entre les ingrédients actifs et les principaux constituants de la peau : - protéine cutanée/protéine; - lipide cutané/lipide; - F.N.H./glucide; - biocatalyseur cutané/biocatalyseur, etc. Explication des phénomènes de photosensibilisation : - photoallergie . définition; . caractéristiques; . agents sensibilisants; . type de protection; - phototoxicité . définition; . caractéristiques; . agents sensibilisants; . type de protection. Explication de la photoprotection : - mélanogénèse; - irradiation solaire; - photoprotecteur : . filtre; . écran cosmétique; . écran physique : . vêtement; . parasol, etc.; - mythes et réalité : . facteur de protection au-dessus de 30; . peau brunie artificiellement, etc. - indications et contre-indications.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Comparaison des besoins cutanés et de l'action des produits solaires selon : - l'âge; - la région corporelle; - le phototype; - l'altitude; - la latitude; - la durée d'exposition; - l'état de la santé; - le moment de la journée; - la photoprotection naturelle de la personne. Sélection des produits cosmétiques selon : - leurs effets particuliers; - leurs formes cosmétologiques; - les effets recherchés. Classification des parfums : - eau de Cologne; - eau parfumée; - eau fraîche; - eau de toilette; - eau de parfum; - esprit de parfum; - parfum, etc. Notes des parfums : - note de tête; - note de coeur; - note de fond.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Catégories d'arômes : - fleuri; - boisé; - musqué; - épicé; - ambré; - fruité, etc. Précautions à prendre : - à l'achat; - à l'utilisation; - à la conservation. Types de conditionnements en : - sachet; - bouteille; - pot; - tube; - aérosol; - vial ou ampoule; - bâton; - vaporisateur. Facteurs influençant : - le coût des produits; - leur popularité; - leur mise en marché.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- regroupe des produits cosmétiques selon leurs formes cosmétologiques;
- différencie les catégories d'ingrédients d'un cosmétique;
- associe les ingrédients d'un cosmétique avec l'effet recherché;
- énumère les principaux ingrédients actifs utilisés en cosmétologie;
- décrit deux produits cosmétiques, à partir de leur forme cosmétologique, de leur formule de base, de leur action et de leur présentation commerciale respectives;
- présente une argumentation promotionnelle pour la vente d'un produit cosmétique;
- sélectionne des produits solaires à partir d'une étude de cas;
- dresse la liste des prototypes cutanés;
- distingue les formes de conditionnement des formes cosmétologiques;
- explique la différence de prix de vente pour des produits de même catégorie.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Comparer des produits cosmétiques **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Mise en situation : comparer, verbalement ou par écrit, dans le contexte d'une vente au comptoir, dans le contexte d'un soin.
Évaluation du comportement attendu.	Comparer des produits **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Faire un retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les apprentissages non réussis.
Enrichissement.	Favoriser une plus grande connaissance des produits cosmétiques.	Approfondissement des connaissances sur les parfums. Lecture dirigée sur les cosmétiques. Conférence sur l'aromathérapie et sur la phytothérapie.

MODULE 9 : MASSAGE MANUEL

Code : 416094

Durée : 60 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur l'anatomie des régions à masser, sur les différentes manoeuvres de massage et leur enchaînement ainsi que sur les produits de massage à utiliser.

Il amène l'élève à faire un massage facial manuel complet en adoptant les attitudes et les comportements appropriés.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur des compétences particulières. Combiné au module *Examen de la peau*, il permet d'amorcer les apprentissages pratiques du module *Facial de base*.

Il intègre également les notions vues dans les modules *Hygiène et sécurité* et *Appareils et équipement*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- S'assurer que les apprentissages suivants ont été faits :
  - connaissance des produits cosmétiques de massage;
  - localisation des os et des muscles du visage et du cou.

- Fournir à l'élève tous les éléments nécessaires à son travail afin de favoriser son autonomie.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BOIGEY, M. *Manuel de massage*, 5e édition revue et corrigée, Éditions Masson, 1989.

HUDSON, Clare Maxwell. *Fiche du massage*, Québec Loisirs, Club France-Loisirs, 1988.

LAURIER, J.A., S.A. MALOINE. *Utilisation des points d'acupuncture du visage en esthétique*, Éditions Maloine, 1977.

LEDUC, Dr Albert. *Le drainage lymphatique, théorie et pratique*, Éditions Masson, 1986.

LÉGER-BOUCHER, Denise. *Anatomie et physiologie*, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 1966.

SAVATOFSKI, Joël, Pascal PRAYEZ. *Le toucher apprivoisé*, Édition Lamarre Poinat, 1989.

TREMBLAY, Suzanne. *Les soins de la peau par l'esthéticienne*, Fides, 1979.

WONG. *Les massages en médecine traditionnelle chinoise*, Éditions Maloine, 1984.

WOOD, E.C., P.D. BECKER. *Le massage, technique de Béard*, Éditions Masson, 1984.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Faire un massage manuel		
INFORMATION	10 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	30 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	20 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 2, 3). Attitudes et comportements (5, 24). Installation (4, 6, 7). Massage (8, 9, 26, 27, 28). Produits de massage (10, 11, 12, 14). Anatomie et physiologie (16, 17, 20). Manoeuvres de massage (18, 19, 21).	Éléments favorisant un bon environnement : - bonne position de travail; - fauteuil confortable; - éclairage tamisé; - musique d'ambiance; - température appropriée; - attitudes professionnelles, etc. Opérations préliminaires : - préparer la peau; - vérifier s'il y a des contre-indications. Observations après le massage : - présence de résidus; - réactions cutanées; - satisfaction de la cliente ou du client; - conseils sur la fréquence des massages. Produits de massage : - de type aqueux; - de type huileux; - sous forme de crème, de concentré ou d'huile.	Exposé théorique avec utilisation de volumes, d'illustrations sur l'anatomie et d'aides audiovisuelles sur la localisation des os et des muscles. Jeu-questionnaire. Comparaison des différents produits de massage.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Effets des manoeuvres sur : - la peau; - les muscles; - le système nerveux; - le système sanguin; - le système lymphatique. Catégories de manoeuvres - Pressions : . effleurages; . pointées; . ventouses. - Pincements : . petits jacquets . gros jacquets; . antirides. - Frictions : . foulages; . lissages. - Percussions : . hachures; . tapotements; . pianotements; . battages. - Vibrations : . planes; . pointées; . locales; . superficielles; . générales.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- énumère et situe les os et les muscles de la tête et du cou;
- décrit les contre-indications au massage facial;
- donne le but et les effets des différentes manoeuvres de massage;
- énumère les conditions favorables au massage facial;
- dresse la liste des produits aqueux et huileux utilisés en massage;
- donne les éléments qui déterminent le choix du produit de massage.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Produits de massage (13, 15). Manoeuvres de massage (22, 23, 25).	Exécution des manoeuvres de massage : - bon contact des mains; - bonne position des mains; - bonne position du corps; - pression adéquate; - rythme continu; - enchaînement et répétition réguliers.	Proposer aux élèves des exercices afin de leur permettre d'augmenter la dextérité et la souplesse de leurs doigts et de leurs mains. Démonstration devant la classe d'un massage manuel facial. Exécution individuelle ou en équipe des différentes manoeuvres de massage.

Évaluation formative

L'élève :

- exécute les différentes manoeuvres de massage;
- pratique des massages en associant différentes catégories de manoeuvres;
- utilise des produits aqueux et huileux pour des massages faciaux;
- effectue des massages avec le rythme et la pression adéquats.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activité de synthèse et évaluation		
Exercices visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer un massage manuel **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exercice individuel d'un massage manuel facial. Prévoir une fiche d'observation avec annotation sur le degré de performance à atteindre.
Évaluation du comportement attendu.	Exécuter un massage manuel **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Faire un retour sur l'activité associée au comportement.	Reprise des manoeuvres de massage ayant suscité des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser les nouvelles activités d'apprentissage.	Visionnement de documents audiovisuels ou lecture dirigée sur : . le drainage lymphatique; . le massage par digitoponcture; . la stimulation des points énergétiques.

MODULE 10 : FACIAL DE BASE

Code : 416108

Durée : 120 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les produits et les techniques utilisés pour un facial de base.

Il amène l'élève à choisir les soins et les produits appropriés, à utiliser ces produits ainsi que les appareils et l'outillage particuliers au facial selon les besoins de la cliente ou du client. L'élève doit, de plus, manifester les attitudes et adopter les comportements appropriés tout au long du facial.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière qui sert d'assise aux autres modules de soins tels que *Cosmétologie, Traitement facial, Soin du dos* et *Soins du visage*. Tout au long de cet apprentissage, l'élève devra acquérir la discipline associée aux soins et intégrer les notions vues dans les modules *Hygiène et sécurité, Appareils et équipement, Examen de la peau* et *Massage manuel*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Afin que l'élève développe une habileté pour les différentes techniques de soins, il faut prévoir :
- des regroupements par équipe de deux avec une rotation des équipières et des équipiers;
- des exercices comportant des difficultés croissantes allant de l'installation du poste au facial complet;
- des objectifs précis et mesurables pour chaque exercice et une grille descriptive contenant des critères d'évaluation formative;
- pour certains exercices tels que ceux contenant le nettoyage épidermique, réserver de plus grands intervalles de temps entre les exercices.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BRUN, PARIENTI et SERRES. *Les rides et le vieillissement physiologique du visage*, Éditions Solal, 1987, (Cahiers de médecine esthétique).

Cahiers techniques des compagnies distributrices en esthétique.

DELOR, Sophie, Mitz VLADIMIR. *Les dessous de la peau*, Éditions Lamarre, 1990.

FITZPATRICK, Thomas B. et autres (traduit par Véronique Joly). *Dermatologie clinique*, Éditions Medsi, 1986.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

LEVENE, G.M. *Atlas en couleur de dermatologie*, Éditions Maloine S.A., 1990.

MATTE, Louise. *Hygiène et asepsie en esthétique*, Concept info-santé globale, 1991.

MEUNIER, L. *Vieillissement cutané*, Éditions Sauramps, 1990.

PEYREFITTE, Gérard, *1. Biologie de la peau* (Cahiers d'esthétique-cosmétique - Diplômes d'état), Éditions Simep, 1993.

POMEY, Rey. *Bien dans sa peau, bien dans sa tête*, Centurion, 1989.

PRUNIERAS, M. *Précis de cosmétologie dermatologique*, Éditions Masson, 1990.

RANETTE, G. *Le check-up de la peau*, Éditions Arnette, 1990.

RASE, D. *La peau de l'homme*, Éditions Maloine, 1983.

ROBERT, Pierre et coll. *Dermopharmacologie clinique*, Maloine S.A., 1985.

TREMBLAY, Suzanne. *Les soins de la peau par l'esthéticienne*, Fides, 1979.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Faire un facial de base		
INFORMATION	30 heures	Module préalable :	Aucun Les modules Hygiène et sécurité, Appareils et équipement, Examen de la peau et Massage manuel doivent être enseignés parallèlement à celui-ci.
APPLICATION	50 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	40 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3, 47).	Étapes du facial de base : - nettoyage superficiel; - examen de la peau; - nettoyage épidermique; - pré-extraction des comédons; - extraction des comédons; - post-extraction des comédons; - application du concentré; - massage; - masque; - protection.	Cours magistral avec aide audiovisuelle.
Hygiène (5, 48, 49, 50).		Mise en situation : l'élève devra sélectionner des cartons représentant chacun des éléments de la colonne précédente puis évaluer si cela est rentable ou non.
Relations interpersonnelles (7, 8, 45, 46).		Jeux de rôles.
Étapes préliminaires (11, 12, 13, 14, 18, 20).		Démonstration du maniement des appareils.
Cosmétologie (15, 16).	Rentabilité : - coût des produits; - coût de l'équipement; - coût de la main-d'oeuvre; - durée d'un facial; - prix d'un facial de base; - vente possible.	Exercice de manipulation et d'identification des différents produits.
Soins particuliers (22, 23, 24, 25, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 36).		Exercice d'identification des produits. Démonstration du déroulement de ces soins particuliers.
Étapes finales (39).		Étude de cas.
Remise en beauté et conseils (40, 41, 42, 43, 44).		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Énumération des produits : - lait nettoyant; - huile démaquillante; - eau et lotion florales; - produits surfactants; - produits lissants; - produits gommants; - produits activateurs de la circulation; - concentrés; - crèmes de soins; - masques; - crèmes de protection. Choix du déroulement des soins particuliers à partir : - du bain de vapeur; - de produits activateurs de la circulation; - des techniques d'extraction des comédons; - des règles d'aseptisation de la peau; - de l'appareil de haute fréquence; - des manoeuvres de massage; - des techniques d'application des concentrés; - des techniques d'application des masques; - des techniques d'application de la crème de protection.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Étapes d'une remise en beauté : - application de fards cils; - application d'un fard joues; - application d'un fard lèvres; - offre d'accessoires pour que la cliente ou le client puisse se recoiffer. Conseils pertinents : - produits de soins à utiliser à la maison; - fréquence d'utilisation; - mode d'emploi; - priorité d'achats; - fréquence des soins en institut.	

Évaluation formative

L'élève :

- énumère, dans l'ordre, les étapes du facial de base;
- explique les buts de chaque étape du facial de base;
- décrit les conditions essentielles pour rentabiliser un facial de base;
- associe les règles d'hygiène au déroulement d'un facial de base;
- associe les produits avec les étapes du facial de base;
- rédige une fiche conseil à partir d'un examen de la peau.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Installation (6, 9, 10). Cosmétologie (17). Étapes préliminaires (19, 21). Soins particuliers (26, 28, 30, 35, 37, 38). Hygiène (50).		Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves.

Évaluation formative

L'élève :

- effectue les différentes étapes préliminaires du facial de base;
- effectue les différentes étapes de soins particuliers et s'autoévalue;
- effectue les différentes étapes finales et s'autoévalue.

N.B. : Les autoévaluations doivent être présentées à l'enseignante ou à l'enseignant.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement.	Effectue un facial de base **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Individuellement, elle ou il offrira le facial de base à un modèle.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer un facial de base **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Évaluation formative à l'aide d'une grille descriptive.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Retour sur les apprentissages non réussis. Étude approfondie sur la cosmétologie. Lecture dirigée sur les différents soins du visage.

MODULE 11 : GESTION QUOTIDIENNE

Code : 416112

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module initie l'élève aux activités liées à la gestion effectuée en esthétique. Il porte sur la gestion des rendez-vous, sur la facturation et sur la tenue de caisse, sur les commandes de marchandises et sur le bilan quotidien.

Il amène l'élève à s'occuper des rendez-vous, des dossiers de la clientèle, à effectuer la tenue de caisse, à préparer les commandes, à recevoir et à entreposer des marchandises et à rédiger un bilan personnel.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence générale qui s'intègre aux différentes activités professionnelles. Des apprentissages sensibilisent l'élève à la gestion, à la rentabilité et au bon fonctionnement d'un institut de beauté. Le module *Communication interpersonnelle* est préalable à l'enseignement de ce module.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir du matériel didactique : produits de vente (boîtes vides), fac-similés de billets de banque et pièces de monnaie, caisse, tiroir-caisse, ordinateur et un logiciel de gestion.
- Prévoir des grilles d'observation et d'autoévaluation.
- Prévoir la participation des élèves aux activités de gestion telles que la réception de la marchandise, la mise à jour de l'inventaire, la réception de la clientèle et le fonctionnement de la caisse.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BERGERON, Pierre G. *La gestion dynamique*, gaëtan morin éditeur, 1986.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer des opérations de gestion quotidienne		
INFORMATION	5 heures	Module préalable :	Communication interpersonnelle
APPLICATION	15 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3, 4).	Définition de : - la gestion des rendez-vous; - la gestion des dossiers; - la gestion de la caisse; - la gestion des stocks; - la gestion du temps.	Cours magistral avec aide audiovisuelle.
Gestion des rendez-vous (5, 6, 8, 10, 11).		Discussion de groupe sur l'effet de la prise de rendez-vous, sur la qualité du service à la clientèle et sur la qualité de vie au travail.
Gestion des dossiers (13, 14, 16).	Prise de rendez-vous selon : - la disponibilité de la cliente ou du client; - la disponibilité des postes de travail (cabine de soins, etc.); - la disponibilité du personnel (horaire de travail); - la durée du soin ou service; - les heures d'ouverture de l'institut de beauté.	Jeux téléphoniques.
Gestion de la caisse (17, 18, 19, 20, 21, 23, 28, 29, 31).		Classification des dossiers par ordre alphabétique.
Gestion des stocks (33, 34, 35, 36, 37, 39, 41).		Discussion sur l'importance du suivi des dossiers.
Bilan (43, 44, 45, 46, 47).		Exercice pour développer une méthode de travail ordonnée et méticuleuse.
	Classification des dossiers : - actifs; - inactifs; - par ordre alphabétique.	Mise en situation : à partir d'une description du fonctionnement d'une entreprise, l'élève précise les besoins en marchandises et procède à une commande.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Suivi de dossiers : - mise à jour des renseignements; - rappel des clientes ou des clients dans le but : . de réactiver le dossier; . de connaître leur opinion sur la qualité des services offerts. Matériel nécessaire pour les opérations de caisse : - tiroir-caisse ou autre; - fonds de caisse; - factures; - bordereaux d'encaissement par carte de crédit; - bordereaux de dépôt; - rapports de caisse. Préparation d'un rapport de caisse : - faire la caisse; - réorganiser le fonds de caisse; - préparer le dépôt; - remplir le rapport de caisse selon les consignes de l'entreprise.	Présenter des bons de commande aux élèves et leur demander de relever les renseignements utiles. Discussion sur la rentabilité possible d'un institut de beauté et des frais associés à son fonctionnement.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Sélection de la marchandise selon : - la méthode retenue par l'entreprise; - les promotions; - les saisons; - les exceptions : . produits de luxe; . utilisation réduite. Rentabilité d'un institut de beauté basée sur : - le service, sa durée, son coût; - le service, sa durée, son revenu net; - le jumelage des services; - la qualité du service; - la satisfaction de la clientèle.	

Évaluation formative

L'élève :

- définit les principales opérations de gestion quotidienne;
- effectue une communication professionnelle au téléphone;
- énumère les différents renseignements à noter dans un cahier de rendez-vous;
- établit la durée des services offerts;
- classe des dossiers selon les exigences de l'entreprise;
- détermine les responsabilités d'une esthéticienne ou d'un esthéticien par rapport à l'utilisation de la caisse;
- décrit la préparation de la caisse;
- énumère les éléments déterminant la prise d'un rendez-vous;
- explique l'importance du suivi des dossiers;
- énumère les éléments qui déterminent les besoins de marchandises;
- donne le déroulement à suivre pour préparer un rapport de caisse;
- complète un cahier de rendez-vous selon les renseignements fournis.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Calculs (24, 25, 26). Gestion des rendez-vous (7, 9, 12). Gestion des dossiers (15). Gestion de la caisse (22, 27, 30, 32). Gestion des stocks (38, 40, 42). Bilan (48, 49).		Exercice de calcul où l'élève doit rendre la monnaie exacte en utilisant le moins de pièces possible. Exercice de calcul mental pour les pourcentages. Mise en situation : donner à l'élève une liste de clientes ou de clients avec une description des services désirés et de leur disponibilité. L'élève inscrit les rendez-vous dans un cahier de rendez-vous. Classement des dossiers selon la méthode utilisée. Mise en situation : - donner aux élèves : . une liste des clientes et des clients, des achats effectués par celles-ci ou ceux-ci et du mode de paiement; - une autre liste décrivant les services offerts et leur coût; - la liste des prix des produits. À partir de ces renseignements, l'élève doit : . rédiger les factures; . encaisser l'argent; . balancer la caisse; . rédiger le rapport de caisse; . préparer le bordereau de dépôt.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
		Mise en situation : à tour de rôle, les élèves s'occupent de la réception, de la vérification et du rangement du stock. De plus, elles ou ils mettent l'inventaire à jour. Évaluation et interprétation de leur rendement personnel. Étude de cas : faire une commande de base pour l'ouverture d'un commerce en esthétique.

Évaluation formative

L'élève :

- effectue les exercices de mise en situation;
- occupe le poste de réceptionniste et effectue les tâches afférentes;
- fait évaluer son rendement personnel.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer les opérations de gestion quotidienne **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exercice de synthèse : prévoir un exercice où l'élève devra prendre des rendez-vous, rédiger des factures, encaisser les sommes dues, rendre la monnaie, recevoir la marchandise et rédiger le bilan quotidien.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer les opérations de gestion quotidienne **selon les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Faire un retour sur l'exercice associé au comportement attendu.	Retour sur les sujets ayant suscité des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser les nouvelles activités d'apprentissage.	Développer une habileté à effectuer des opérations sur un système informatisé. Conférence sur la gestion (ex.: par un comptable).

MODULE 12 : VENTE PERSONNALISÉE

Code : 416123

Durée : 45 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les stratégies de la vente.

Il amène l'élève à préciser les besoins de la cliente ou du client, à offrir un produit ou un service, à appliquer des stratégies de vente personnalisée et à conclure une vente.

LIENS STRUCTURELS

Ce module, qui traite d'une compétence générale, vise à développer chez l'élève des aptitudes à percevoir les besoins des clientes ou des clients et à offrir une solution adéquate sous la forme de services ou de produits. Ce module est enseigné parallèlement au module *Communication interpersonnelle*. Les modules *Soins du visage*, *Maquillage personnalisé* et *Intégration au milieu de travail* permettront d'appliquer les techniques de vente. Les modules préalables sont *Cosmétologie* et *Gestion quotidienne*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir des exercices de mise en situation à partir de jeux de rôles.
- Prévoir du matériel audiovisuel.
- Prévoir des grilles d'observation et des listes descriptives d'attitudes et de comportements associés à la vente personnalisée.

Il est souhaitable d'échelonner le temps d'apprentissage afin de faciliter l'assimilation de cette matière.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BÉLANGER, Michel. *Champion de la vente*, Éditions Pro Vente inc., 1991.

BRAHAM, Barbara. *L'épanouissement personnel*, Éditions France Loisirs, 1992.

IRCOM. *Le guide pratique de la communication*, Éditions Eyrolles, 1990.

NOTHSTINE, William L. *L'art de la persuasion*, Éditions France Loisirs, 1990.

SYLVESTRE, Robert. *Dynamisme de la vente*, Éditions Beauchemin, 1977.

WAGE, Jan L. *Décrochez la commande, 144 leçons de vente*, Éditions Liaisons, 1992.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer une vente personnalisée		
INFORMATION	10 heures	Modules préalables:	Cosmétologie Gestion quotidienne
APPLICATION	20 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	15 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3).	Qualités de la vendeuse ou du vendeur : - authenticité, honnêteté; - franchise;	Discussion sur la Loi sur la protection du consommateur.
Développement personnel (5, 24).	- attention; - compétence; - disponibilité; - cordialité.	Discussion sur les aptitudes et les attitudes que possède une vendeuse ou un vendeur.
Psychologie de la vente (6, 7, 8).	Pratiques douteuses à éviter au moment d'une vente :	Échange de points de vue sur des expériences personnelles concernant la vente.
Recevoir et traiter les objections (22, 23).	- mettre de la pression; - mentir ou exagérer; - omettre volontairement certains éléments;	Cours magistral avec aide audiovisuelle.
Stratégies de vente (4, 9, 12, 17, 18, 19, 20, 21).	- ignorer la cliente ou le client, etc.	Mise en situation : différencier les besoins et les demandes faites par les clientes ou les clients.
Clore une vente (28, 30).	Cycles de la motivation : - insatisfaction; - problème à résoudre; - recherche de la solution;	Mise en situation : placer les élèves en situation d'acheter un produit, un service. Préciser les questions que suscitent chez elle ou chez lui cet achat et les comparer.
Facturation (32, 33, 34).	- solution du problème; - temps d'inertie jusqu'à ce qu'une nouvelle insatisfaction se fasse sentir.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Type de cliente ou de client selon la théorie de Thondike : - individualiste; - consciente ou conscient du fait social; - sécuritaire. Théorie des besoins de Maslow : - réalisation de soi; - besoin d'estime; - besoin d'appartenance; - besoin de sécurité; - besoin physiologique. Rappel sur l'écoute active : - prendre le temps; - observer la personne; - encourager l'échange de vues; - questionner dans le but de faire préciser les attentes et le besoin; - donner des réponses pertinentes. Questionnement de la clientèle sur : - le rapport qualité/prix; - les avantages offerts par le produit, le service ou les deux; - les effets du produit; - le rendement probable du service; - la garantie.	Discussion de groupe sur : - la façon d'éviter un dialogue avec la vendeuse ou le vendeur; - les raisons qui motivent cette attitude de la cliente ou du client. Reformulation des objections : l'enseignante ou l'enseignant joue le rôle de la cliente ou du client et présente une objection. Les élèves, à tour de rôle, devront tenter de traiter l'objection en la reformulant sous la forme d'une question. Étude de cas : présentation d'un échange de vues entre la vendeuse ou le vendeur et la cliente ou le client. Cet entretien peut être enregistré. Exercice d'observation : demander aux élèves de relever deux exemples de ventes réussies et deux de ventes non réussies. Animer une discussion sur les éléments qui ont suscité la réussite ou l'échec de ces ventes.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Motif de l'objection : - inquiétude; - désintéressement; - prétexte pour fuir; - besoin non satisfait; - incertitude. Reformulation de l'objection sous forme de questions pour : - redéfinir le besoin; - susciter l'intérêt; - repérer les inquiétudes. Étapes de la vente : - premier contact . observer la cliente ou le client; . entrer en communication; - rechercher le besoin qui a motivé sa démarche; - présenter un produit, un service : . solution à son problème; . bénéfices; - susciter des objections : . clarifier la situation; - traiter les objections : . reformulation; . reprise du processus; - clore la vente : . passer à l'action.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Qualités d'un bon argument de vente : - il est lié au besoin; - il place le produit, le service parmi les éléments de solution; - il démontre les bénéfices apportés par cet achat. Définition du concept «conclure une vente» : - qu'est-ce que c'est? - quand le fait-on? - pourquoi le fait-on? - comment le fait-on? Service après-vente selon : - les directives de l'institut; - le type de garantie fournie par le fabricant; - le suivi à la clientèle. Attitudes qui favorisent la prise de décision de la cliente ou du client : . se taire; . se faire discrète ou discret mais demeurer présente ou présent; . jouer le tout pour le tout en suggérant l'action à accomplir : «Le prenez-vous?», etc.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Processus d'enregistrement d'une vente : - inviter la cliente ou le client à prendre une décision; - négocier les termes de l'entente, s'il y a lieu; - rédiger la facture; - additionner les montants, calculer les taxes et inscrire la somme à facturer; - encaisser ce montant; - prendre congé de la cliente ou du client.	

Évaluation formative

L'élève :

- décrit des attitudes et des comportements liés à la vente;
- explique le cycle de la motivation;
- associe le ou les besoins, selon Maslow, avec le type d'achat effectué par les clientes ou les clients;
- élabore une stratégie d'écoute attentive pour différentes situations;
- démontre les avantages d'un produit en utilisant une approche basée sur le rapport qualité/prix;
- reformule des objections sous forme de questions;
- énumère les différentes étapes de la vente;
- décrit chacune des étapes de la vente;
- démontre la valeur d'un argument à partir des critères préétablis;
- décrit des attitudes qui suscitent la conclusion d'une vente.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Stratégies de vente (10, 11, 13, 14, 15, 16, 25, 26, 27). Clore la vente (29, 31, 35, 36).	Élaborer une stratégie de vente : - se documenter; - définir les bénéfices; - structurer l'argumentation : . bénéfices/besoins; . conseils/solution; . objections probables. Paramètres concernant la vente : - retour de produit; - prix/escompte possible; - durée de l'offre. Facturer et encaisser : - par argent; - par carte de débit; - par carte de crédit; - porter au compte (compte à recevoir).	Mise en situation : procéder à des ventes en respectant : - le type d'institut de beauté; - les marques de produits utilisés; - les heures d'ouverture et de fermeture; - les directives des entreprises; - des besoins particuliers; - la clientèle.

Évaluation formative

L'élève :

- effectue une vente personnalisée, à l'aide d'étude de cas ou de mise en situation particulière;
- applique différentes stratégies de vente.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer une vente personnalisée **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Mise en situation aussi réelle que possible. Prévoir des fiches d'observations aux fins d'évaluation formative. Prévoir une description des éléments de performance pour l'autoévaluation.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer une vente personnalisée **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur les exercices associés au comportement attendu.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser l'acquisition de nouvelles habiletés.	Notions en étalagisme pour la décoration des vitrines ou des comptoirs de vente. Conférence sur la motivation.

MODULE 13 : MAQUILLAGE DE BASE

Code : 416137

Durée : 105 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module traite de la morphologie du visage, des produits, des techniques de base du maquillage des sourcils, du teint, des joues, des yeux et des lèvres.

Il amène l'élève à effectuer un examen morphologique du visage, à choisir des produits de maquillage, à appliquer ces produits en respectant les techniques et à remplir une fiche de maquillage.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière; il permet d'initier l'élève à l'art du maquillage et, de ce fait, il est un préalable au module *Maquillage personnalisé*. Il est enseigné parallèlement à d'autres modules de compétences particulières ou générales. Il doit être entrepris au plus tard dans le deuxième semestre.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir une organisation physique des lieux qui favorise l'alternance des apprentissages théoriques et pratiques.
- Prévoir une série d'exercices d'apprentissage qui favorisent la mise en application progressive et continue des concepts de base en maquillage : analyse morphologique, influence des lignes et de leur orientation, des volumes et de la couleur et rédaction d'un cahier comprenant des illustrations de coiffure, des styles.
- Établir des éléments d'observation pour les critères de performance inhérents à chaque apprentissage.
- Prévoir des fiches d'observation.
- Prévoir la conception de grilles descriptives et de fiches d'observation ainsi que les modalités de l'évaluation formative pour les exercices d'application.
- Prévoir un horaire pour les apprentissages sur cliente ou client.
- Prévoir un caméscope ou un appareil photo pour fixer les étapes d'exécution d'un maquillage ainsi que le produit fini.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

FLEURIMONT, Jean-Pierre. *Le maquillage*, Frisonroche, 1987.

LECOMPTE, Sophie. *À la découverte du maquillage*, Éditions Maloine, 1986.

MANSUY, P. *L'esthétique des yeux*, Éditions Maloine, 1976.

MOISÉ, Alain. *La couleur*, Les productions Alain Moisé, 1985.

MOISÉ, Alain. *Visagisme et maquillage*, Les productions Alain Moisé, 1985.

PICARD VILLA, Louise. *Initiation au maquillage*, Hurtubise HMH, 1984.

PICARD VILLA, Louise. *Initiation au maquillage, cahier d'exercices*, Éditions Louise Villa, 1993.

VERNHES, Mireille. *Encyclopédie du maquillage*, Éditions de la beauté, Solar, 1982.

LOGICIELS

Colormétra, Vestimétra international (514) 271-7418.

Vestimétra, Vestimétra international (514) 271-7418. Logiciel sur l'analyse du vêtement et de la coiffure en fonction de la silhouette.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer un maquillage de base		
INFORMATION	35 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	40 heures		Examen de la peau
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	30 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3).	Buts du maquillage : - mise en beauté; - correction; - camouflage.	Exposé théorique avec aide audiovisuelle. Discussions de groupe.
Cosmétologie (11, 36, 37, 38, 46).	Types de maquillages : - de jour; - de soir; - de grand soir; - de fantaisie; - de scène.	Manipulation des différents cosmétiques utilisés en maquillage. Prévoir, pour cet exercice, des situations qui permettent à l'élève de constater l'effet de la texture, de la forme cosmétologique et de la forme de conditionnement.
Outillage (4, 5, 6, 7, 31).		
Hygiène et sécurité (30, 60, 61, 62).	Produits de maquillage : - forme cosmétologique; - forme de conditionnement.	Exercice sur l'entretien des pinceaux et autre matériel de maquillage.
Installation (8, 12).		
Accueil (10, 13).	Règles d'hygiène associées : - à l'épilation des sourcils; - au maquillage près des muqueuses; - à l'installation; - à l'utilisation du matériel; - à l'entretien du matériel; - au rangement du matériel.	Démonstration de l'application des différentes règles d'hygiène en maquillage. Discussion sur l'importance du respect de ces règles d'hygiène : - protection de la maquilleuse ou du maquilleur; - protection de la cliente ou du client; - conservation du matériel.
Analyse morphologique (16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29).		
Les sourcils (32, 33, 34, 35).		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
La couleur (39, 40, 41, 42). Processus de maquillage (45, 47, 49, 51, 53). Maquillage (43, 44, 55). Étapes finales (56, 58).	Observation discrète du style de la cliente ou du client à partir de : . ses vêtements; . son maquillage; . sa coiffure; . sa démarche; . son port de tête. Règles de courtoisie : - saluer la cliente ou le client; - aller au-devant d'elle ou de lui; - choix du langage. Comportements professionnels : - écoute attentive; - respect de l'autre; - discrétion et délicatesse; - intérêt envers la cliente ou le client. Définition des termes : - morphologie; - physionomie; - symétrie; - asymétrie; - canons de beauté; - carnation; - lignes/traits du visage; - volume/traits du visage; - cadre; - équilibre; - harmonie.	Discussion sur les effets créés, auprès de la cliente ou du client, par la bonne application des règles d'accueil. Exercice d'identification des expressions. Placer les élèves devant un miroir et leur demander de penser à quelque chose de triste, de gai, de fâchant, d'agréable, etc. Faire noter par les élèves les différences observées sur les visages de leurs compagnes ou compagnons. Exercice d'observation et de classification des formes de visages. Faire dessiner par l'élève différentes formes de visages et de traits. Exercices de sélection de la ou des techniques de maquillage. L'élève doit faire un plan de travail de façon à définir à l'avance l'effet désiré, les endroits à épiler et les types de fards à utiliser ainsi que les régions du sourcil qui doivent être maquillées. Manipulation des pigments par l'intermédiaire de la gouache. Jeux d'identification des couleurs et de leur reflet doré ou bleuté.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Formes de visages : - approche géométrique . ovale; . rond; . carré; . rectangulaire; . trapézoïdal; . octogonal. Principes de la couleur : - définition de la couleur; - couleur; - prisme de lumière; - cercle chromatique; - les couleurs et leurs inter-relations, etc. Harmonie des couleurs : - doré; - bleuté; - mixte; - de contraste : . par clair/obscur; . par complémentarité; - de camaïeu. Maquillage de qualité : - harmonieux dans ses . teintes; . formes; . volumes; - respecte le style de la cliente ou du client; - rehausse la beauté des traits; - ne présente aucun défaut tel que : . bavures; . taches; . asymétrie.	Jeux d'harmonisation des couleurs. Utilisation de fiches descriptives pour la correction de ces exercices de façon à favoriser chez l'élève une meilleure autoévaluation. Étude de cas : à partir d'un modèle proposé (photo, personne réelle, etc.), l'élève sélectionne le fard approprié, la technique d'application et le matériel utilisé. Exposé théorique.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Conseils à la cliente ou au client : - pour le soin de sa peau; - pour rehausser l'éclat naturel de son teint et de ses yeux; - pour fixer et préserver son maquillage; - sur le choix de ses fards.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- énumère les buts du maquillage;
- nomme les types de maquillages;
- regroupe les produits de maquillage selon leur forme cosmétologique;
- sélectionne les produits de maquillage selon la région à maquiller;
- décrit le mode d'utilisation des différents fards;
- différencie les pinceaux les uns des autres;
- énumère les principales règles d'hygiène appliquées au maquillage;
- décrit le comportement professionnel type d'une bonne maquilleuse ou d'un bon maquilleur;
- énumère les éléments d'observation à noter au cours de l'analyse morphologique;
- identifie correctement les principales formes de visages selon l'approche géométrique;
- regroupe les formes géométriques de visages selon l'approche des volumes;
- décrit les éléments de l'examen de peau qui ont un effet sur le maquillage;
- précise les corrections à effectuer sur des sourcils;
- explique la notion de la couleur;
- explique le principe de la complémentarité des couleurs;
- regroupe les couleurs selon leurs harmonies;
- sélectionne correctement les couleurs selon leurs effets sur les volumes;
- démontre l'effet de la lumière sur la couleur des fards d'un maquillage;
- sélectionne les fards et l'outillage pertinents pour chacune des étapes du processus du maquillage;
- détermine correctement le style d'une cliente ou d'un client;
- sélectionne les conseils pertinents pour une cliente ou un client.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Hygiène et sécurité (62).	Manipulation hygiénique et sécuritaire des produits et de l'équipement au cours de l'installation, de l'utiiisation et du rangement.	Mise en situation : l'élève doit appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées à l'installation et au rangement d'un poste de travail de maquillage.
Installation (9).		Autoévaluation contrôlée à partir d'une fiche descriptive.
Accueil (14, 15).	Contacts interpersonnels : - à l'accueil; - durant l'installation de la cliente ou du client;	
Processus du maquillage (48, 50, 52, 54).	- durant l'analyse morphologique; - durant le maquillage; - au départ.	Mise en situation : l'élève devra préparer son poste de travail, accueillir et installer la cliente ou le client, effectuer une analyse morphologique, conseiller la personne puis la reconduire.
Étapes finales (57, 59).		Démonstration de l'application des fards et des différentes techniques de modelage, suivie d'une mise en application par les élèves.
		Exercices des élèves à l'art du tracé des sourcils, du contour des yeux et des lèvres. L'élève devra augmenter ou diminuer les volumes des sourcils, des yeux et des lèvres sur une moitié du visage d'un modèle. Comparer l'effet obtenu avec l'effet donné par le côté du visage non maquillé.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
		Prévoir des fiches d'observation pour noter les comportements et les attitudes professionnels des élèves.

Évaluation formative

L'élève :

- procède à l'analyse morphologique du visage de plusieurs clientes ou clients;
- effectue des maquillages de base sur des modèles masculins;
- effectue des maquillages sur des personnes de différents âges.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer un maquillage de base **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'un maquillage de base sur des clientes et des clients. Fournir à l'élève une grille descriptive contenant tous les critères particuliers de performance. À titre de rétroaction, l'élève devra s'autoévaluer et faire valider son évaluation par l'enseignante ou l'enseignant.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer un maquillage de base **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Reprendre les exercices d'apprentissages ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	- Pose de faux cils; - visite de studio de télévision; - initiation au maquillage de fantaisie; - information sur le maquillage semi-permanent; - coloration des cils; - permanente des cils.

MODULE 14 : MANUCURE

Code : 416144

Durée : 60 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module traite des caractéristiques anatomiques de la main et des ongles, de l'outillage et des produits de manucure, des étapes d'une manucure, des méthodes et des techniques appropriées.

Il amène l'élève à effectuer l'examen des mains et des ongles, à choisir l'outillage et les produits, à démaquiller, couper, limer les ongles, à donner des soins aux cuticules, à masser la main et l'avant-bras et à maquiller les ongles.

LIENS STRUCTURELS

Ce module intègre des notions acquises dans les modules *Hygiène et sécurité*, *Examen de la peau* et *Massage manuel*.

Les notions vues dans le module *Manucure* sont utilisées dans le module *Soin esthétique des pieds*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Une attention particulière devrait être accordée à l'application des règles d'hygiène et de sécurité pour l'utilisation des produits et pour la manipulation de l'outillage.
- S'assurer que le matériel est disponible et que l'échantillonnage des produits est suffisant.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BEAVEN. *Atlas en couleurs des ongles, diagnostic clinique*, Éditions Maloine, 1986.

MOREAU DONAY, Simone. *La technique de la manucurie*, Les Nouvelles Esthétiques, 1966.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer une manucure		
INFORMATION	15 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Examen de la peau Massage manuel
APPLICATION	35 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 2, 11). Poste de travail (4, 5). Anatomie et physiologie (12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19). Cosmétologie (22, 23, 24, 25, 26). Étapes préliminaires (21, 28, 30, 31). Massage (33, 34). Étapes finales (36, 37, 40).	- Os de la main et de l'avant-bras : . carpes; . métacarpes; . phalanges; . phalangines; . phalangettes; . cubitus; . radius. - Muscles de la main et de l'avant-bras : . muscles de la face dorsale; . muscles de la face palmaire. - Origine des maladies des ongles ou onychoses : . malformations congénitales; . traumatismes; . troubles trophiques.	Cours magistral avec utilisation d'un volume de base, de la documentation du fabricant et d'aides visuelles. Travail de recherche individuel ou en équipe sur les différents produits de manucure. Jeu-questionnaire en équipe. Discussion dirigée sur le rentabilité de la manucure.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Communication avec la clientèle (3, 7, 8, 20, 41, 42, 44). Nettoyage et rangement (45, 46).	- Étapes préliminaires : . démaquillage des ongles; . coupe des ongles; . limage des ongles; . gommage de la main; . massage des cuticules; . repoussage des cuticules; . coupe des cuticules. - Massage : . massage de la main et de l'avant-bras. - Étapes finales : . ponçage des rugosités; . brossage des ongles; . polissage des ongles; . application des vernis de base et de couleur; . application d'un fixatif. - Éléments influençant le choix du vernis : . largeur et longueur des ongles; . couleur de la peau; . couleur du rouge à lèvres; . couleur des vêtements.	

Évaluation formative

L'élève :

- nomme et situe les os et les muscles de la main et de l'avant-bras;
- définit la fonction de chacune des étapes d'une manucure de base;
- énumère et décrit les différents produits cosmétologiques utilisés pour une manucure;
- énumère des différentes onychoses.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Poste de travail (6). Étapes préliminaires (27, 29, 32). Massage (35). Étapes finales (38, 39). Nettoyage et rangement (47).	- Description de la main et des ongles selon : . la longueur et la largeur de l'ongle; . la longueur et la largeur des doigts; . la forme globale de la main; . la forme des ongles.	Démonstration de la préparation d'un poste de travail par l'enseignante ou l'enseignant, suivie d'une application par les élèves. Après une démonstration de l'enseignante ou de l'enseignant, effectuer seule ou seul la préparation du poste de travail. Démonstration par l'enseignante ou l'enseignant des étapes préliminaires, du massage des mains et des avant-bras et des étapes finales suivie immédiatement d'une application par les élèves en équipe de deux.

Évaluation formative

L'élève :

- accueille et installe la cliente ou le client;
- utilise l'outillage et l'équipement de façon sécuritaire;
- effectue un examen des mains et des ongles;
- exécute une pose de vernis de couleur;
- détermine et effectue les corrections par le limage et la pose de vernis.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer une manucure selon **les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'une manucure de base sur des modèles.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer une manucure **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Exécution individuelle ou en équipe de deux d'une manucure française. Enrichissement de groupe sur la fabrication de prothèses unguéales. Exécution individuelle ou en équipe d'une manucure incluant l'utilisation de produits cosmétiques tels que : paraffine, algues, masque thermique, etc.

MODULE 15 : ÉPILATION À LA CIRE

Code : 416157

Durée : 105 heures
Évaluation : Ministère

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module traite de l'utilisation de la cire chaude et de la cire tiède, des caractéristiques des poils, des techniques d'épilation à la cire chaude et à la cire tiède et de leurs règles d'hygiène et de sécurité.

Il amène l'élève à choisir, avec la cliente ou le client, la technique d'épilation, à effectuer un examen pilaire, à épiler différentes régions du corps en tenant compte du bien-être de la cliente ou du client ainsi qu'à nettoyer et à ranger le matériel d'épilation.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière que l'élève devra acquérir afin de bien répondre aux besoins de la clientèle en ce qui a trait à l'épilation des différentes régions corporelles. Les préalables à ce module sont les modules *Hygiène et sécurité* et *Appareils et équipement*. Le module *Épilation à la cire* peut être enseigné parallèlement aux divers autres modules du programme, à l'exception des deux qui lui sont préalables. Pour des raisons purement pratiques, il est recommandé de tenir compte de l'effet des saisons sur les besoins de la clientèle en épilation.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir, à l'occasion de la planification, un étalement de cet enseignement.
- Prévoir des grilles descriptives et des fiches d'observation pour faciliter l'évaluation formative.
- Prévoir des grilles pour les élèves. Ces grilles serviront à consigner le nombre d'épilations effectuées, la région épilée, le temps d'exécution et les commentaires.
- Pour des raisons d'hygiène, jeter la cire chaude après l'utilisation.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL. *Fiche toxicologie*, nº 14.

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL. *Infochim*, nº 103.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

PIERANTONI, H. *Soins des cheveux*, Les Nouvelles Esthétiques, 1989.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer une épilation à la cire	
INFORMATION	15 heures	Modules préalables : Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	60 heures	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	30 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 16, 20).	Méthodes d'épilation : - au rasoir; - à l'aide de produits kératolytiques; - méthode d'arrachage (pince et appareil); - à la cire; - avec courant électrique.	Retour sur les notions d'hygiène des systèmes du corps humain et sur la structure de la peau et des phanères.
Cosmétologie (5, 6, 7, 8).		Recherche sur les effets des différentes méthodes d'épilation utilisées à court et à long terme.
Hygiène et sécurité (10, 17, 24, 40, 42).	Régions corporelles : - visage : . menton; . lèvre supérieure; . côtés du visage; - aisselles; - aines; - cuisses; - jambes; - pieds et orteils; - bras et ventre.	Exposé théorique avec aide audiovisuelle.
Communication professionnelle (13, 14, 15, 32, 38, 39).		Manipulation des produits afin de déterminer la texture et les caractéristiques des cires.
Examen de la peau et des phanères (19, 21, 22).		Étude de cas.
Méthodes d'épilation (3, 4, 18, 25, 27, 29, 33).	Anatomie et physiologie : - kératinisation; - tissus et leurs résistances mécaniques; - caractéristiques de la pilosité; - qualité des vaisseaux sanguins; - localisation des chaînes ganglionnaires; - terminaisons nerveuses.	Jeu-questionnaire sur les notions d'hygiène et de sécurité.
Opérations finales (34, 35, 36, 37).		Discussion sur le rapport qualité/prix d'une épilation.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Produits utilisés pour : - désinfecter les régions à épiler; - désensibiliser les régions à épiler; - épiler (cires); - nettoyer les régions après une épilation; - ralentir la pousse des poils; - préparer les régions à épiler; - hydrater les régions à épiler. Sélection de la cire selon : - la région à épiler; - l'état des vaisseaux sanguins; - la grosseur des poils; - la texture de la peau, etc. Installation du poste : - appareil en position stable; - aucune rallonge électrique; - plaque pour déposer les spatules; - espace réglementaire pour circuler entre la table et les appareils; - désinfection de l'outillage et de l'équipement; - installation sécuritaire et ergonomique de la table d'épilation.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Hygiène et sécurité durant l'épilation : - qualité de l'éclairage; - port des gants; - dépôt de la spatule sur la plaque prévue à cet effet; - abstention de gestes brusques; - vérification de la température de la cire; - utilisation adéquate du marche-pied. Nettoyage et rangement : - précautions : . avec les appareils chauffants; . avec les produits de nettoyage pour la cire. Conseils à la cliente ou au client : - préépilatoires : . pour affiner la peau; . pour hydrater; - postépilatoires : . fréquence des épilations; . utilisation d'un gant de friction et de produits exfoliants; . hypersensibilité liée au soleil ou aux séances de bronzage.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Fiche de consultation : - identification de la cliente ou du client; - dossier médical : . dermatose; . allergie; . trouble circulatoire sanguin et lymphatique; . trouble hormonal; - état cutané : . degré de kératinisation; . finesse de la peau; . taux d'hydratation; . état des sécrétions; . circulation : . varices; . varicosité; . oedème; . pigmentation; - état de la pilosité : . densité; . grosseur; . sens de l'implantation; . type de poils. Processus d'épilation : - préparer la peau : - étendre la cire; - tendre la peau; - retirer la cire; - déposer la main sur la région; - terminer à la pince, au besoin; - nettoyer et désinfecter; - calmer.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Critères de qualité d'une épilation à la cire : - aucun résidu de cire; - absence de poils sur la région épilée; - durée raisonnable de la séance d'épilation.	

Évaluation formative

L'élève :

- énumère des méthodes d'épilation;
- énumère les noms des régions corporelles qui peuvent être épilées à la cire;
- décrit les contre-indications à l'épilation à la cire;
- explique le lien qui existe entre les éléments de l'anatomie et de la physiologie de la peau et du corps en rapport avec les méthodes d'épilation;
- nomme les divers produits utilisés pour une épilation;
- énonce les précautions à prendre pour le nettoyage et le rangement d'un poste d'épilation;
- décrit les règles d'hygiène et de sécurité à respecter pour une épilation à la cire;
- installe de façon sécuritaire, hygiénique et fonctionnelle un poste d'épilation à la cire;
- sélectionne les produits qui donnent une valeur ajoutée à l'épilation (ex.: produit calmant);
- remplit correctement une fiche de consultation;
- énumère, dans l'ordre, les étapes d'une d'épilation.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Hygiène et sécurité (11, 41, 43).	Précautions personnelles appropriées à l'épilation et au nettoyage : - port des gants; - port du masque; - port du tablier; - port des lunettes; - connaître les mesures d'urgence en cas de brûlures ou d'intoxication par des gaz.	Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves.
Communication professionnelle (31).		Mise en situation : placer des élèves dans une situation inconfortable puis demander à des élèves d'observer les indices non verbaux et verbaux qu'elles ou ils fournissent à leur esthéticienne ou esthéticien. Discuter en classe des sentiments que la situation a éveillé.
Examen cutané (23).		
Méthodes d'épilation (26, 28, 30).	Indices d'inconfort : - indices non verbaux : . bouge continuellement; . se maintient dans une position rigide; . grimaces, etc.; - indices verbaux.	Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves.

Évaluation formative

L'élève :

- utilise différentes cires à épiler;
- s'exerce sur les parties du corps telles que les aisselles, les aines, les cuisses et les jambes;
- utilise différentes méthodes de nettoyage.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer une épilation à la cire **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'une épilation à la cire sur un modèle. Lorsque l'épilation est terminée, fournir à l'élève une grille descriptive contenant tous les critères particuliers de performance. À titre de rétroaction, l'élève devra s'autoévaluer et faire valider son évaluation par l'enseignante ou l'enseignant.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer une épilation à la cire **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Reprendre les exercices d'apprentissage qui comportent des manquements.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Information sur les méthodes d'épilation définitive.

MODULE 16 : TRAITEMENT FACIAL

Code : 416168

Durée : 120 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les soins faciaux spécialisés. À l'aide d'appareils, de produits cosmétiques et de techniques particulières, l'élève donne des traitements qui répondent aux besoins de la clientèle.

Il amène l'élève à sélectionner le traitement, à le donner en utilisant différents moyens techniques, à évaluer ces résultats et à juger de la pertinence d'un programme tout en adoptant des attitudes et des comportements professionnels.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière. Il intègre les notions acquises dans les modules *Hygiène et sécurité*, *Appareils et équipement*, *Systèmes du corps humain*, *Examen de la peau*, *Communication interpersonnelle*, *Cosmétologie* et *Facial de base*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir une grande variété de produits cosmétiques.
- Prévoir une bonne diversité de la clientèle.
- Pour faciliter l'apprentissage de ce module, il est préférable de l'étaler jusqu'au troisième semestre.
- Prévoir l'utilisation des cahiers techniques des compagnies distributrices de produits et d'équipement en esthétique.
- Prévoir des fiches d'observation portant sur des critères démontrant le sens de l'initiative de l'élève, sur la complexité des soins et sur le temps d'exécution.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BRUN, PARIENTI et SERRES. *Les rides et le vieillissement physiologique du visage*, Éditions Solal, 1987 (Cahiers de médecine esthétique).

Cahiers techniques des compagnies distributrices en esthétique.

DELOR, Sophie, Mitz VLADIMIR. *Les dessous de la peau*, Éditions Lamarre, 1990.

FITZPATRICK, Thomas B. et autres (traduit par Véronique Joly). *Dermatologie clinique*, Éditions Medsi, 1986.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

LEVENE, G.M. *Atlas en couleur de dermatologie*, Éditions Maloine S.A., 1990.

MEUNIER, L. *Vieillissement cutané*, Éditions Sauramps, 1990.

PEYREFITTE, Gérard. *1. Biologie de la peau* (Cahiers d'esthétique-cosmétique - Diplômes d'état), Éditions Simep, 1993.

PRUNIERAS, M. *Précis de cosmétologie dermatologique*, Éditions Masson, 1990.

RANETTE, G. *Le check-up de la peau*, Éditions Arnette, 1990.

RASE, D. *La peau de l'homme*, Éditions Maloine, 1983.

ROBERT, Pierre et coll. *Dermopharmacologie clinique*, Maloine S.A., 1985.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Faire un traitement facial		
INFORMATION	20 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	60 heures		Systèmes du corps humain Examen de la peau
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	40 heures		Communication interpersonnelle Cosmétologie Facial de base

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (1, 2, 3, 5, 6, 35, 36). Analyse des besoins (9, 30). Traitement facial (4, 8, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 32). Manipulation des produits (12, 13, 14). Analyse des résultats (28, 34).	Définition des termes suivants : - traitement facial; - programme de traitements; - programme de soins. Organisation d'un programme de traitements : - définir le ou les buts du soin : . hydrater; . éclaircir; . décongestionner, etc.; - choisir les traitements; - établir une séquence de traitements à l'institut de beauté; - suggérer des soins à domicile. Buts des soins selon : - leurs effets; - leur degré de complexité; - leur coût; - les produits disponibles; - les techniques possibles.	Exposé théorique avec exemples pratiques de différents traitements possibles à l'intérieur d'un soin. Exercices de recherche sur les buts des traitements. Rappel sur les notions de communication. Exercices de comparaison sur les résultats obtenus à la suite de soins maison et de soins en institut. Exercices pour démontrer la complémentarité des deux types de soins. Rappel des notions relatives à l'examen de la peau et aux différentes causes qui influent sur l'état cutané. Exercices mettant en relief des troubles cutanés et la nécessité de combiner certains traitements à l'intérieur d'un même soin.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Évaluation des besoins à partir d'une fiche-cliente ou d'une fiche-client comprenant des renseignements sur : - l'état de la santé; - l'état cutané; - les habitudes de vie : . agents photosensibilisants, tabac et alcool; . types d'activités physiques, etc.; - les moments de sa vie; - les cures d'amaigrissement, etc.	Exercices permettant à l'élève de saisir qu'un même état cutané peut être traité de diverses façons. Retour sur les effets des appareils, des manoeuvres de massage, etc. Exercices permettant à l'élève de jumeler différents effets dans un même traitement. Discussion sur les habitudes de vie et leurs effets sur l'état de la santé et l'état cutané.
	Catégories de traitements : - selon l'effet désiré : . hydratant; . normalisant; . tonifiant; . régénérant; . éclaircissant; . adoucissant, etc.; - selon la région à traiter : . les yeux; . la bouche; . l'ovale du visage; . le cou et le décolleté.	Exposé théorique sur le processus du vieillissement; le phénomène physiologique, les facteurs favorisant le vieillissement et les moyens esthétiques pour ralentir ce processus. Études de cas à partir de fiches conseils. Discussion sur les effets cutanés que provoque une perte importante de poids.
	Évaluation du coût d'un traitement à partir des coûts : - des produits utilisés; - du temps d'exécution; - des dépenses diverses : publicité; stockage; électricité; location des locaux.	Remise en question du traitement : - lorsque l'effet obtenu ne correspond pas à l'effet désiré; - lorsqu'il y a une insatisfaction de la part de la clientèle; - lorsqu'il y a une réaction cutanée. Rappel sur les éléments qui déterminent la fréquence d'utilisation et la sélection des nettoyeurs épidermiques.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Évaluation des différents programmes de traitements selon : - les besoins; - le coût prévu; - le type de cliente ou de client; - la philosophie du salon : . approche holistique; . approche traditionnelle; . approche technologique. Choix des produits selon : - l'effet désiré; - la sensibilité de la peau; - le coût du produit; - le coût prévu pour le traitement. Évaluation des résultats à partir des éléments observables relativement au but fixé : - éclaircissement du teint; - hydratation et souplesse de la peau; - turgescence qui atténue les rides ou les ridules; - meilleure tonicité cutanée; - rougeurs atténuées, etc. Questions ouvertes sur la satisfaction de la cliente ou du client à partir : - des éléments observables; - des désirs de la cliente ou du client.	Étude de nouvelles techniques de traitement à l'aide : - d'appareils électriques; - de produits spécialisés; - de techniques manuelles. Exercice de recherche individuelle ou en équipe. L'élève doit élaborer au moins trois déroulements différents pour le même traitement. Puis, elle ou il devra déterminer les différences qui existent entre ces trois approches sur le plan : - de la rentabilité; - des buts visés; - du coût du traitement. Mise en situation qui peut se faire sous la forme de discussions, de recherches et surtout sous forme de jeu de rôles : - vous êtes une cliente ou un client et vous questionnez l'élève sur le traitement qu'elle ou il vous conseillerait; - vous êtes une employeure ou un employeur et vous demandez à l'élève d'élaborer un traitement; - échanges de points de vue sur ce thème. Étude de nouveaux produits. Mise en situation : l'élève devra faire une recherche sur une nouvelle ligne de produits afin de pouvoir offrir des programmes de traitements différents (fournir à l'élève un ou des cahiers de vos fournisseurs et préciser le traitement pour lequel elle ou il doit faire sa recherche).

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Évaluation des différents programmes de traitements selon : - les besoins; - le coût prévu; - le type de cliente ou de client; - la philosophie du salon : . approche holistique; . approche traditionnelle; . approche technologique. Choix des produits selon : - l'effet désiré; - la sensibilité de la peau; - le coût du produit; - le coût prévu pour le traitement. Évaluation des résultats à partir des éléments observables relativement au but fixé : - éclaircissement du teint; - hydratation et souplesse de la peau; - turgescence qui atténue les rides ou les ridules; - meilleure tonicité cutanée; - rougeurs atténuées, etc. Questions ouvertes sur la satisfaction de la cliente ou du client à partir : - des éléments observables; - des désirs de la cliente ou du client.	Étude de nouvelles techniques de traitement à l'aide : - d'appareils électriques; - de produits spécialisés; - de techniques manuelles. Exercice de recherche individuelle ou en équipe. L'élève doit élaborer au moins trois déroulements différents pour le même traitement. Puis, elle ou il devra déterminer les différences qui existent entre ces trois approches sur le plan : - de la rentabilité; - des buts visés; - du coût du traitement. Mise en situation qui peut se faire sous la forme de discussions, de recherches et surtout sous forme de jeu de rôles : - vous êtes une cliente ou un client et vous questionnez l'élève sur le traitement qu'elle ou il vous conseillerait; - vous êtes une employeure ou un employeur et vous demandez à l'élève d'élaborer un traitement; - échanges de points de vue sur ce thème. Étude de nouveaux produits. Mise en situation : l'élève devra faire une recherche sur une nouvelle ligne de produits afin de pouvoir offrir des programmes de traitements différents (fournir à l'élève un ou des cahiers de vos fournisseurs et préciser le traitement pour lequel elle ou il doit faire sa recherche).

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
		Travaux d'équipe pour rédiger des questions ouvertes qui serviront à vérifier la satisfaction de la cliente ou du client sur les types de traitements offerts.

Évaluation formative

L'élève :

- définit le terme traitement en esthétique;
- différencie un soin maison d'un soin en institut;
- énumère les éléments permettant d'établir une priorité dans les buts à atteindre;
- analyse les besoins d'une cliente ou d'un client à partir d'une fiche-cliente ou fiche-client;
- explique les raisons qui peuvent motiver un changement dans le ou les traitements;
- détermine la méthode (étape, produit, technique) pour un traitement précis à l'intérieur d'une série de soins;
- nomme les principaux traitements;
- évalue le coût d'un traitement;
- donne des éléments cutanés observables qui permettent d'évaluer les résultats d'un traitement;
- explique les éléments qui interviennent au moment de la sélection d'un programme de traitements;
- rédige des questions ouvertes qui permettent de connaître les désirs et la satisfaction de la cliente ou du client.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Généralités (37).		Mise en situation qui amène l'élève à développer une meilleure gestion de son temps pendant le soin : - ranger et nettoyer au fur et à mesure; - planifier le déroulement du soin; - développer une méthode de travail.
Analyse des besoins (10, 11).		
Traitements (7, 19, 27).		Mise en situation où l'élève : - reçoit une cliente ou un client et détermine les besoins; - offre un traitement comprenant un programme de soins qui correspond aux désirs, aux besoins et au budget de la cliente ou du client; - effectue le soin; - explique ses choix quant : . aux besoins; . au déroulement; . aux produits utilisés; . aux techniques sélectionnées; . aux éléments d'observation; - rédige une fiche de consultation et une fiche conseil; - vérifie le degré de satisfaction.
Manipulation des produits (23, 24).		
Analyse des résultats (29, 31, 33).		

Évaluation formative

L'élève :

- effectue différents traitements faciaux en utilisant des produits et des appareils nouveaux;
- prodigue des soins pour les paupières, les lèvres et le cou;
- planifie des programmes de soins.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement.	Effectuer un traitement facial **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'un traitement facial.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer un traitement facial **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Nouvelles techniques de massage. Démonstration et utilisation de nouveaux procédés. Visites éducatives chez les fournisseurs de produits cosmétiques.

MODULE 17 : MAQUILLAGE PERSONNALISÉ

Code : 416174

Durée : 60 heures
Évaluation : Ministère

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les possibilités d'apporter des correctifs au visage d'une personne à l'aide des produits et des techniques de maquillage personnalisé. Ce maquillage est adapté pour le jour, le soir et pour les occasions spéciales.

Il amène l'élève à effectuer un maquillage personnalisé selon les désirs et les besoins de la cliente ou du client en utilisant la technique du maquillage modelage.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière et vise à développer chez l'élève une aptitude à déceler et à répondre aux besoins des clientes ou des clients sur le plan de leur image personnelle. Les modules *Maquillage de base* et *Communication interpersonnelle* sont des préalables à celui-ci. Le module *Maquillage personnalisé* est une compétence à placer dans le troisième semestre car il fait une synthèse des diverses habiletés acquises en cours de formation.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir un temps de discussion pour les études de cas, après chaque exécution de maquillage personnalisé.
- Prévoir des mises en situation qui obligent l'élève à tenir compte d'un contexte précis, de la personnalité de la cliente ou du client et de son désir.
- Prévoir des accessoires qui permettent de rendre plus réelles les mises en situation.
- Prévoir un horaire pour les maquillages sur cliente et client.
- Prévoir des stratégies qui favorisent une meilleure connaissance des situations sociales, professionnelles et culturelles pour lesquelles les clientes ou les clients requerront les services d'une maquilleuse professionnelle ou d'un maquilleur professionnel.
- Prévoir des modèles masculins et féminins.
- Prévoir un échantillonnage assez large de la clientèle (multiraciale, jeune et moins jeune).

MATÉRIEL DIDACTIQUE

CHÉROUVRIER, Annie. *Maquillage*, Compagnie internationale du livre, 1986.

CORDÈS, Nicole. *Maquillage : créez votre style : des conseils et des idées*, La Nouvelle librairie, 1983.

FLEURIMONT, Jean-Pierre. *Le maquillage*, Frisonroche, 1987.

LECOMPTE, Sophie. *À la découverte du maquillage*, Éditions Maloine, 1986.

MOISÉ, Alain. *La couleur*, Les productions Alain Moisé, 1985.

MOISÉ, Alain. *Visagisme et maquillage*, Les productions Alain Moisé, 1985.

PICARD VILLA, Louise. *Initiation au maquillage*, Hurtubise HMH, 1984.

VERNHES, Mireille. *Encyclopédie du maquillage*, Éditions de la beauté, Solar, 1982.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer un maquillage personnalisé		
INFORMATION	10 heures	Modules préalables :	Maquillage de base Communication interpersonnelle
APPLICATION	30 heures		
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	20 heures		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information Généralités (3, 4, 5, 27). Hygiène et sécurité (1, 28, 29). Communication (2, 7, 8, 24, 26). Modelage (6, 9, 14, 15, 16). Maquillage personnalisé (12, 13, 17, 18, 19).	Rappel sur les notions de base : - préparation adéquate de la peau; - protection des cheveux et de la coiffure; - modalités de sélection et d'application des fards. Rappel sur les notions d'accueil : - règles de courtoisie; - comportement professionnel; - points à observer. Consultation professionnelle : - attitude empathique; - questions ouvertes; - écoute attentive; - reformulation des besoins; - adoption d'une solution.	Échanges de points de vue sur les différents aspects d'une consultation. Exercice de dessin sur la reproduction des différents maquillages sur des fiches conseils. Exercice de modelage à partir de la technique du dessin. Discussions sur les corrections possibles par une illusion d'optique (modelage) et limites de ces corrections. Échanges d'idées sur les qualités d'un modelage. Rappel sur les expressions du visage et le lien à faire avec l'image à donner. Exercice de dessin sur le modelage et le tracé des lignes qui permettent de modifier les expressions du visage.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Information à recueillir : - le contexte dans lequel se situe l'événement; - les aspirations ou les désirs de la cliente ou du client; - l'image désirée; - ses goûts en maquillage. Conseils professionnels : - sur l'association des accessoires, vêtements et maquillage; - sur le choix des produits; - sur les procédés de retouches et de fixation. Reconduire la cliente ou le client : - invitation à revenir; - vérification de sa satisfaction; - attitude cordiale. Éléments d'observation : - cadre du visage; - équilibre des trois parties du visage; - équilibre des traits; - traits à modeler pour corriger ou rehausser l'image de la cliente ou du client; - élément de structure du visage sur lequel porte le complexe de la cliente ou du client.	Exercice pour développer la dextérité : modelage sur papier avec un crayon de plomb. Recherche sur les différents fards correcteurs, leurs avantages et leurs inconvénients. Étude des différents tracés : - couleur du tracé; - épaisseur du tracé; - courbe du tracé. Recherche sur les différents modelages des yeux et les variantes possibles par les jeux des couleurs, des lignes et des formes. Étude de cas à partir de : - dessin ou photo; - maquillage sur des élèves; - film ou pièce de théâtre.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Caractéristiques du maquillage : - qualité du modelage du visage; - uniformité d'application; - bon agencement des couleurs; - symétrie par rapport aux traits du visage; - harmonisation entre l'image projetée et la personnalité. Étapes du maquillage personnalisé : - préparation de la peau; - corrections : . des cernes/poches; . de la forme du cadre; . des traits tels que • tempes; • nez; • joues et pommettes; . de la carnation, etc.; - application du fond de teint; - tracé : . des sourcils; . des yeux; . de la bouche; - application des autres fards crémeux; - application de la poudre de fixation; - maquillage : . des yeux; . des joues; . des lèvres; - fixation du maquillage; - présentation du maquillage à la cliente ou au client et modifications, s'il y a lieu.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Facteurs modifiant l'aspect du maquillage : - sécrétion sébacée; - sécrétion sudorale; - degré d'acidité de la peau; - température ambiante, etc. Maquillage harmonieux : - modelage discret et symétrique; - équilibre des formes; - harmonie des couleurs : . yeux; . fards; . accessoires; . vêtements, etc.	

Évaluation formative

L'élève :

- énumère les éléments d'une consultation professionnelle;
- définit les harmonies de maquillage;
- donne les caractéristiques d'un maquillage personnalisé;
- énumère les étapes du maquillage personnalisé;
- détermine les corrections qui devront être faites sur un modèle;
- à partir d'une étude de cas :
  . décide du type de maquillage;
  . précise le modelage à effectuer;
  . choisit l'harmonie de couleur à privilégier;
- décrit les éléments de sélection des fards;
- énumère les éléments qui permettent de juger de l'harmonie des formes.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Hygiène et sécurité (30).	Précautions permettant d'éviter la contamination : - utilisation de la palette d'artiste; - utilisation de la spatule pour les fards crémeux; - utilisation des pinceaux et des crayons; - méthode de rangement hygiénique et sécuritaire.	Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves.
Modelage (15).		Démonstration des différents modelages suivie d'une mise en application par les élèves.
Communication (25).		
Maquillage personnalisé (10, 11, 20, 21, 22, 23).	Analyse morphologique et analyse du contexte : - caractéristiques morphologiques; - types de personnalités; - l'événement et son contexte; - habillement et coiffure prévus par la cliente ou le client; - désir de la cliente ou du client relativement à son image. Rédaction d'une fiche conseil : - reproduire le maquillage; - noter les fards utilisés; - noter les conseils donnés; - noter les commentaires de la cliente ou du client.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Services à la clientèle : - examen de la peau; - sélection des produits de prémaquillage; - sélection des fards et des accessoires; - choix des modelages à effectuer; - choix de l'harmonie du maquillage; - vérification de la satisfaction; - modifications, s'il y a lieu; - fixation du maquillage; - conseils à la cliente ou au client.	Démonstration suivie d'une mise en application par les élèves. Mise en situation réelle. Études de cas qui favorisent la discussion sur l'analyse des résultats de différents maquillages personnalisés et sur les éléments d'évaluation.

Évaluation formative

L'élève :

- maquille des personnes de tous les âges, selon la technique enseignée;
- effectue une analyse morphologique et la présente à la cliente, au client.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer un maquillage personnalisé **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'un maquillage personnalisé sur des clientes ou des clients. Lorsque le maquillage est terminé, fournir à l'élève une grille descriptive contenant tous les critères particuliers de performance. À titre de rétroaction, l'élève devra s'autoévaluer et faire valider son évaluation par l'enseignante ou l'enseignant.
Évaluation du comportement attendu.	Effectuer un maquillage personnalisé **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Reprendre les exercices d'apprentissages ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	- Maquillage de composition; - Étude des harmonies de couleurs selon l'approche par les saisons; - Cours ou conférence sur la coiffure; - Cours d'automaquillage.

MODULE 18 : SOIN ESTHÉTIQUE DES PIEDS

Code : 416182

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les soins esthétiques des pieds effectués par l'esthéticienne ou l'esthéticien. Il comprend les précautions à prendre au moment d'un soin, la description des étapes d'exécution et des conseils à donner.

Il amène l'élève à désinfecter, à examiner, à masser, à effectuer l'entretien des pieds, des ongles, à masser les pieds et à maquiller les ongles.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière. Les notions apprises dans les modules *Hygiène et sécurité*, *Relations professionnelles*, *Examen de la peau* et *Manucure* sont préalables à l'enseignement des soins esthétiques des pieds.

L'élève utilise les notions générales apprises dans les modules *Communication interpersonnelle*, *Systèmes du corps humain* et *Appareils et équipement*.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Rappel sur les règles d'éthique vues dans le module *Relations professionnelles*, particulièrement celles qui traitent des limites professionnelles.
- Une attention particulière est accordée à l'application des règles d'hygiène et de sécurité associées à l'installation ergonomique du poste de travail, à la manipulation de l'outillage et à l'utilisation des produits d'hygiène.
- S'assurer que l'élève a assimilé les notions sur le système de locomotion et sur l'art de la communication.
- S'assurer de la disponibilité du matériel et d'un échantillonnage de produits suffisant.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

DOLTO. *Traité de podologie*, Éditions Maloine, 1982.

MATTE, Louise. *Hygiène et asepsie en esthétique*, Concept info-santé globale, 1991.

POTHIER, Denise. *Le soin du pied*, Éditions du Trécarré, 1994.

VERLEYSEM. *Précis de podologie*, 11e édition, Éditions Maloine, 1987.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Effectuer un soin esthétique des pieds		
INFORMATION	5 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	15 heures		Systèmes du corps humain Communication interpersonnelle
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures		Examen de la peau Relations professionnelles Manucure

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3, 4).	Soins esthétiques des pieds : - de beauté; - d'entretien; - hydratant;	Cours magistral avec aide audiovisuelle et documentation du fabricant.
Communication (8, 13, 37, 38, 40).	- relaxant; - décongestionnant, etc.	Jeux d'équipes ayant pour thème l'hygiène et la sécurité.
Outillage (9).	Méthodes de désinfection : - trempage; - application directe de produits désinfectants.	Jeu-questionnaire.
Hygiène (10, 11, 15, 16, 17, 18, 41, 42).		Travail de recherche sur les différents types de professionnels qui offrent des soins pour les pieds.
Examen des pieds (20, 21, 22, 23, 24, 25).	Particularités anatomiques : - de la peau, face dorsale; - de la peau, face palmaire; - des espaces interdigitaux; - des ongles;	
Cosmétologie (29).	- des terminaisons nerveuses; - des sécrétions sudorales, etc.	
Soins esthétiques des pieds (5, 6, 7, 26, 27, 30, 31, 32, 34, 35).	Particularités des produits : - types de produits; - forme cosmétologique; - buts et effets.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Évaluation formative

L'élève :

- définit le rôle des étapes d'un soin esthétique des pieds;
- énumère des contre-indications au soin esthétique des pieds;
- énumère des règles d'hygiène qui doivent être appliquées au soin esthétique des pieds.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Hygiène et sécurité (43). Gestion (39). Installation du poste et de la cliente ou du client (12, 14). Étapes préliminaires (19, 28). Massage du pied et de la cheville (33). Étapes finales (36).	Prévention des maux de dos : - favoriser toute installation qui permette de conserver une bonne position dorsale, tant pour l'esthéticienne ou l'esthéticien que pour la cliente ou le client.	Démonstration, par l'enseignante ou l'enseignant, d'une installation ergonomique et de ses effets. Démonstration des différents soins suivie immédiatement d'une application par les élèves. Démonstration des différentes manoeuvres de massage suivie immédiatement d'une application par les élèves.
Évaluation formative L'élève : - utilise l'outillage et l'équipement de façon sécuritaire et hygiénique; - effectue un examen des ongles et des pieds; - exécute des manoeuvres de massage des pieds et des chevilles; - pose des vernis de couleur.		

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer un soin esthétique des pieds **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Fournir un soin esthétique des pieds. Élaboration d'une fiche d'observation.
Évaluation du comportement attendu.	Exécuter un soin esthétique des pieds **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à la sanction : - rappel des conditions d'évaluation; - utilisation de la fiche d'observation qui a été remplie.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Reprise des étapes du soin des pieds qui ont suscité des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser de nouvelles activités d'apprentissage.	Démonstration de différents types de massages du pied. Information sur la réflexologie. Rencontre avec un podiatre. Visite d'un centre de podiatrie.

MODULE 19 : SOINS DU VISAGE

Code : 416196

Durée : 90 heures
Évaluation : Ministère

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module amène l'élève à faire la synthèse de ses apprentissages antérieurs et à démontrer sa capacité à choisir le soin et à donner des explications à la clientèle, à planifier les soins selon les besoins, à conseiller la cliente ou le client, à établir une facture et à reconduire les personnes en adoptant des attitudes et des comportements professionnels.

LIENS STRUCTURELS

Ce module est associé à une compétence particulière de niveau supérieur. À la fin de l'apprentissage, l'élève devra avoir atteint un seuil d'autonomie professionnelle qui répond aux exigences du marché du travail.

Les modules préalables sont les suivants : *Hygiène et sécurité, Appareils et équipement, Systèmes du corps humain, Communication interpersonnelle, Examen de la peau, Cosmétologie, Massage manuel, Facial de base, Gestion quotidienne, Vente personnalisée et Traitement facial.*

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir le soutien technique pour les jeux de rôles.

- Prévoir des études de cas et des mises en situation fictives.

- Prévoir des fiches d'observation pour les différents apprentissages et apporter une attention particulière à l'objectivité.

- Prévoir un cadre d'apprentissage qui détermine à l'avance le nombre de programmes de soins que l'élève devra effectuer au cours du module.
  Ce cadre doit fournir à l'élève l'information suivante :
  . la durée minimale du programme de soins;
  . la durée maximale du programme de soins;
  . le nom des programmes de soins recommandés (ex.: éclaircissant, acné, régénérateur);
  . le nombre de programmes de soins à effectuer;
  . les caractéristiques des programmes de soins.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

ADAMS, Virginia, Hal BOWSER, Walter FOX, Naney CHOSS, Mery MCEQUERS, Jean MCKEAN, Wendy MURPHY, Saka STEIN. *Merveilles et secrets du corps humain*, Sélection du Reader's Digest, 1982.

BÉLANGER, Michel. *Champion de la vente*, Éditions Pro Vente inc., 1991.

BERGERON, J.L., L. BÉLANGER, J. JACQUES, N. LÉGER CÔTÉ. *Les aspects humains de l'organisation*, gaëtan Morin éditeur, 1988.

BERGERON, Pierre G. *La gestion dynamique*, gaëtan morin éditeur, 1986.

BLANCHET, Suzanne. «Dermatose professionnelle : la question à fleur de peau», *Prévention*, vol. 5, nº 2, mars-avril 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

BOIGEY, M. *Manuel de massage*, 5e édition revue et corrigée, Éditions Masson, 1989.

BRAHAM, Barbara. *L'épanouissement personnel*, Éditions France Loisirs, 1992.

BRUN, PARIENTI et SERRES. *Les rides et le vieillissement physiologique du visage*, Éditions Solal, 1987 (Cahiers de médecine esthétique).

Cahiers techniques des compagnies distributrices en esthétique.

Cours complet du programme d'études menant au certificat d'aptitudes professionnelles d'esthéticienne-cosméticienne, fascicules 7 et 8, Éditions Les Nouvelles Esthétiques.

CLOUTIER, Anne-Marie. «Mieux vivre avec la critique», *Coup de pouce* nos 2 et 9, 1992.

«Comment mieux communiquer», *Psychologie*, nº 95, février 1992.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Secourisme en milieu de travail*, 2e édition, Les Publications du Québec, 1990.

COSMETIC TOILETRY AND FRAGRANCE ASSOCIATION. *CTFA Cosmetic ingredient handbook*, 1101, 17th Street, W.W., Suite 300, Washington, DC 20036, 1992.

DELOR, Sophie, Mitz VLADIMIR. *Les dessous de la peau*, Éditions Lamarre, 1990.

COSMETIC TOILETRY AND FRAGRANCE ASSOCIATION. *CTFA International Cosmetic Ingredient Dictionnary*, 1101, 17th Street, W.W., Suite 300, Washington, DC 20036, 1992.

Dictionnaire médical.

DONY, Gui. *Cours de physio-esthétique*, 2e édition, Paris, Éditions Laboratoire Dr Renaud, 1976.

DUCASTEL, J. *Guide du matériel utilisé en esthétique*, Paris, Éditions Maloine, 1983.

FALLER, A., P. SPRUMONT. *Le corps humain*, Doin éditeur, 1988.

FITZPATRICK, Thomas B. et autres (traduit par Véronique Joly). *Dermatologie clinique*, Éditions Medsi, 1986.

FLOYD, James J. *Vers une meilleure écoute*, Les Éditions Saint-Yves inc., 1988.

FOUSSEREAU. *Les eczémas allergiques*, Éditions Masson, 1987.

GIBLIN, Leslie T. *Développez habilement vos relations humaines*, 1979 (Collection Motivation et épanouissement personnel).

GUIGNARD, J.L. *Abrégé de phytochimie*, Éditions Masson, 1985.

GUILHAUMONT, Huguette. «Mode d'emploi pour faire face aux crises». *Secrétaire moderne 6*, n° 4, août-septembre 1992.

HERNANDEZ, Micheline, M.M. FRESNEL. *Dossier de l'esthéticienne cosméticienne*, Éditions Maloine, 1989.

HUDSON, Clare Maxwell. *Fiche du massage*, Québec Loisirs, Club France-Loisirs, 1988.

IRCOM. *Le guide pratique de la communication*, Éditions Eyrolles, 1990

JACOTOT. *Abrégé, nutrition et alimentation*, Éditions Masson, 1983.

JACQUES, H. *La pratique de la ionophorèse transcutanée et des courants excito-moteurs en esthétique*, Éditions Maloine, 1983.

KAPIT. *L'anatomie à colorier*, Éditions Edisem, 1983.

KLEINKE, Chris L. *La première impression*, Éditions de L'Homme, 1979.

LACHAPELLE, J.M. *Dermatologie professionnelle*, Éditions Masson, 1984.

LAURIER, J.A., S.A. MALOINE. *Utilisation des points d'acupuncture du visage en esthétique*, Éditions Maloine, 1977.

LEDUC, Dr Albert. *Le drainage lymphatique, théorie et pratique*, Éditions Masson, 1986.

LEGAULT FAUCHER, Monique. «Sida et travail : le poids de l'équilibre», *Prévention*, vol. 5, n°. 5, septembre-octobre 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

LEGAULT FAUCHER, Monique. «L'hépatite B : pas de panique mais», *Prévention*, vol. 5, n° 6, novembre-décembre 1992, publié par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

LÉGER-BOUCHER, Denise. *Anatomie et physiologie*, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 1966.

LE PRIEURÉ DE ST-JEAN DU CANADA. *Secourisme orienté vers la sécurité*, Ambulance Saint-Jean, 1991.

LEVENE, G.M. *Atlas en couleur de dermatologie*, Éditions Maloine S.A., 1990.

LEVENE, G.M. *Atlas en couleur de dermatologie*, Éditions Maloine S.A., 1990.

LLULL, G. *La biologie humaine à colorier*, Éditions Edisem, 1989.

MALOINE. *Atlas d'anatomie élémentaire*, Éditions Maloine, 1990.

MARTINI, Marie-Claude, Monique. *Actifs et additifs en cosmétologie*, TEC et DOC, 1991.

MARTY, Françoise. «Le langage ou la patience de la communication», *Étude T. 375*, octobre 1991.

MATTE, Louise. *Hygiène et asepsie en esthétique*, Concept info-santé globale, 1991.

MEUNIER, L. *Vieillissement cutané*, Éditions Sauramps, 1990.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la formation professionnelle. *Guide d'organisation pédagogique et matérielle Esthétique (LZU-006, 5035)*, 1992.

Mode d'emploi des équipements (fiche technique), documents disponibles auprès des compagnies manufacturières et distributrices d'appareils et d'équipements.

MAYERS AND MAYERS. *Les bases de la communication*, Éditions McGraw Hill, 1990.

NIERENBERG, G., G. GSCHWANDTNER. *Lisez dans vos clients à livre ouvert*, Businessman First, 1989.

NOTHSTINE, William L. *L'art de la persuasion*, Éditions France Loisirs, 1990.

PARIS, M. *Matière médicale : pharmacognosie*, Tome 1, Éditions Masson, 1981.

PARIS, M. *Matière médicale : pharmacognosie*, Tome 2, Éditions Masson, 1986.

PEYREFITTE, Gérard. *1. Biologie de la peau* (Cahiers d'esthétique-cosmétique, Diplômes d'état), Éditions Simep, 1993.

PFEIFFER, William & John & Jones. *Répertoires de l'animateur de groupe*, 6 tomes, Éditions Actualisations, 1982.

PIERANTONI, H. *Initiation à la cosmétologie*, Les Nouvelles Esthétiques, 1980.

POELMAN, M.C. *Initiation à la cosmétologie pratique*, Lavoisier, TEC et DOC, 1987.

POMEY, Rey. *Bien dans sa peau, bien dans sa tête*, Centurion, 1989.

PRUNIERAS, M. *Précis de cosmétologie dermatologique*, Éditions Masson, 1990.

RANETTE, G. *Le check-up de la peau*, Éditions Arnette, 1990.

RASE, D. *La peau de l'homme*, Éditions Maloine, 1983.

ROBERT, Pierre et coll. *Dermopharmacologie clinique*, Maloine S.A., 1985.

SALVATORE, René. *La gêne et la timidité*, Éditions de l'Homme, 1968.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CANADA. *Guide sur l'étiquetage des cosmétiques*, 1988.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *Le manuel du guide alimentaire canadien*, ministère de la Santé et du Bien-être social, Canada, 1994.

SARRAYIN, Claude-Gérard. *Caractères et tempérament*, Éditions de L'Homme, 1974.

SAVATOFSKI, Joël, Pascal PRAYEZ. *Le toucher apprivoisé*, Édition Lamarre Poinat, 1989.

Sélection du Reader's Digest. «Le conseiller médical de la famille», 1985.

Sélection du Reader's Digest. «Solutions pratiques à des situations d'urgence», CAA, 1985.

SPENCE et MASSON. *Anatomie et physiologie, une approche intégrée*, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 1983.

STEIGLEDER, G.K. *Atlas de dermatologie pratique*, Éditions Masson, 1984.

SYLVESTRE, Robert. *Dynamisme de la vente*, Éditions Beauchemin, 1977.

THIERS, H. *Les cosmétiques*, 2e édition, Éditions Masson, 1980.

TORTORA, Gérard J., Nicholas P. ANAGNOSTAKOS. *Principes d'anatomie et de physiologie*, Centre éducatif et culturel inc., 1989.

TOURAINE, R. *Abrégé de dermatologie clinique et vénérologie*, 3e édition, Éditions Masson, 1991.

TREMBLAY, Suzanne. *Les soins de la peau par l'esthéticienne*, Fides, 1979.

WAGE, Jan L. *Décrochez la commande, 144 leçons de vente*, Éditions Liaisons, 1992.

WONG. *Les massages en médecine traditionnelle chinoise*, Éditions Maloine, 1984.

WOOD, E.C., P.D. BECKER. *Le massage, technique de Béard*, Éditions Masson, 1984.

ZUNIN, Léonard et Nathalie. *Contact - Les quatre premières minutes d'une rencontre*, Éditions de l'Homme, 1983.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Apporter des soins au visage		
INFORMATION	20 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	50 heures		Systèmes du corps humain Communication interpersonnelle
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	20 heures		Examen de la peau Cosmétologie Massage manuel Facial de base Gestion quotidienne Vente personnalisée Traitement facial

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3, 8, 27).	Énumération des conseils professionnels pour : - les soins à la maison; - la fréquence des soins . à la maison; . à l'institut de beauté; - l'utilisation des produits; - les autres services offerts à l'institut de beauté.	Mise en situation relative à une étude de cas : - rédiger une fiche conseil : - déterminer un programme de soins et les conseils appropriés; - discuter de ses choix.
Communication (9, 10, 11, 12, 13, 20, 21, 22, 26).		
Étapes préliminaires (4, 5, 6).		Exposé sur les composantes d'un programme de soins : - en institut de beauté; - à la maison.
Programme de soins (7, 15, 16).	Consultation préalable à tout programme de soins personnalisés dans le but de définir les besoins et les désirs de la cliente ou du client par : - la communication; - l'examen de la peau; - les questions sur les désirs et les besoins; - la fréquence des soins . selon la peau; . selon la disponibilité de la cliente ou du client; . selon la rapidité d'exécution des soins.	Exercice d'élaboration de programmes de soins à partir d'études de cas.
Facturation (23, 25).		Discussions de groupe sur les différents programmes de soins élaborés en classe. Échange de vues sur les coûts des soins et des programmes. Exercices de calcul qui amènent l'élève à prendre conscience du coût des différents soins et des programmes de soins.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Organisation du programme de soins : - déterminer les buts; - établir la priorité des buts; - déterminer la durée des phases des soins; - décider des soins à recevoir à l'institut de beauté; - décider des soins à donner à la maison. Phase préparatoire : Déterminer le nombre et le type de soins nécessaires pour préparer la peau. Phase de traitement : Déterminer le nombre et le type de soins nécessaires pour atteindre les buts visés. Phase de stabilisation : Déterminer le nombre et le type de traitements nécessaires pour stabiliser les effets obtenus.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Évaluation du prix d'un soin et d'un programme de soins selon : - le prix des produits; - l'utilisation des appareils électriques; - le nombre de soins dans le programme de soins; - les saisons et les éléments promotionnels, par exemple bon d'achat, cadeau, etc.; - la durée du soin. Activités entourant le départ de la cliente ou du client : - résumé des conseils professionnels; - présentation et lecture de la fiche conseil; - facturation des achats de la cliente ou du client; - prise de rendez-vous pour le prochain soin.	

Évaluation formative

L'élève :

- rédige une fiche conseil à partir d'une étude de cas;
- élabore les grandes lignes d'un programme de soins à partir d'une étude de cas;
- énumère les éléments permettant de déterminer la fréquence des soins;
- explique les éléments qui influent sur le ou les buts d'un programme de soins;
- donne une consultation;
- évalue le prix d'un soin et d'un programme de soins;
- compose deux programmes de soins dont les buts sont identiques mais qui sont dispensés dans un contexte différent.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Communication (14). Programme de soins (17, 18, 19). Facturation (24).	Sélection d'un programme de soins : - soins en institut : . buts; . moyens (produits et techniques); . fréquence des soins; . organisation du programme; - soins à la maison : . buts; . moyens (produits et techniques); . fréquence des soins.	Préparation de l'élève en vue de fournir plus d'un soin à l'intérieur de sa demi-journée d'exercices pratiques. Mise en situation : l'élève conseille, explique et vend des produits et un programme de soins à une cliente ou à un client. L'élève explique le coût d'un soin et d'un programme.

Évaluation formative

L'élève :

- effectue un soin du visage et conseille un programme de soins à l'institut de beauté pour une période de trente jours;
- effectue un programme de soins à l'institut de beauté et conseille un programme de soins à la maison.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercice visant l'atteinte du comportement.	Effectuer un soin du visage **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'un soin du visage dans le cadre d'un programme de soins. Autoévaluation à partir d'une grille descriptive et validation de cette dernière par l'enseignante ou l'enseignant.
Évaluation du comportement attendu.	Apporter un soin au visage **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Information sur les différentes écoles de pensée en esthétique : conférence sur l'esthétique holistique, la polarité, etc. Information sur des nouveaux soins du visage. Visite de compagnie distributrice de cosmétiques.

MODULE 20 : SOIN DU DOS

Code : 416202

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur les soins que l'esthéticienne ou l'esthéticien exécute sur la région dorsale.

Il amène l'élève à installer la cliente ou le client pour un soin du dos, à examiner et à préparer la peau et à donner les soins.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière. Les modules *Hygiène et sécurité*, *Appareils et équipement*, *Massage manuel*, *Facial de base* et *Traitement facial* sont préalables à ce module.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir des grilles descriptives et des fiches d'observation.
- Une attention particulière devrait être accordée à l'application des règles d'hygiène et de sécurité pour l'utilisation du «Lucas Championnière».
- S'assurer que l'équipement et les produits sont à la disposition des élèves.
- Les travaux pratiques en soins du dos se font entre élèves.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BOIGEY, M. *Manuel de massage*, 5e édition revue et corrigée, Éditions Masson, 1989.

CHINAISU DE MING WONG. *Les massages en médecine traditionnelle*, Éditions Masson, 1984.

HENDRICKX, A. *Les massages réflexes*, Édition Masson, 1981.

LACROIX, Nitya. *Massage pour une totale relaxation*, Éditions Minverva, France Loisirs, 1992.

WOOD, E.C., P.D. BECKER. *Le massage, technique de Béard*, Éditions Masson, 1984.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	Faire un soin du dos		
INFORMATION	5 heures	Modules préalables :	Hygiène et sécurité Appareils et équipement
APPLICATION	15 heures		Massage manuel Facial de base
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	10 heures		Traitement facial

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Généralités (1, 2, 3, 6, 9).	Anatomie du dos : - la peau . texture; . épaisseur; . sécrétions sébacées; . sécrétions sudorales; - les os et les muscles . identification; . localisation; . position normale de la colonne vertébrale.	Exposé théorique avec aide audiovisuelle.
Anatomie du dos (4, 5).		Discussion de groupe.
Hygiène et sécurité (8, 31, 32).		Exposé théorique sur les attitudes et le comportement liés au soin du dos.
Soin du dos (7, 14, 18, 19, 23).	Installation adéquate des clientes et des clients afin de : - préserver la santé de la colonne vertébrale; - favoriser la détente; - préserver l'esthéticienne ou l'esthéticien des maux de dos et d'une fatigue inutile.	Rappel des règles d'hygiène et de sécurité, des notions de communication et des notions de gestion.
Étapes finales (27, 28, 29, 30).		

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Étapes d'un soin du dos : - nettoyage superficiel; - analyse cutanée; - nettoyage en profondeur; - préparation de la peau à l'extraction des comédons; - extraction des comédons; - désinfection; - application des produits de soins; - massage du dos; - masque; - crème de protection.	

Évaluation formative

L'élève :

- identifie les principaux os et les muscles du dos;
- reconnaît la position normale de la colonne vertébrale;
- énumère les caractéristiques de la peau du dos;
- énumère, dans l'ordre, les étapes d'un soin du dos;
- nomme des contre-indications à un massage du dos;
- rédige une fiche conseil.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application		
Hygiène et sécurité (10, 11, 33).		Démonstration suivie d'une application par les élèves.
Soin du dos (12, 13, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 24, 25, 26).		Autoévaluation à partir des grilles descriptives.

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse et évaluation		
Exercices visant l'atteinte du comportement attendu.	Effectuer un soin du dos **selon les précisions sur le comportement attendu et les critères particuliers de performance.**	Exécution individuelle d'un soin du dos. Prévoir une fiche d'observation avec annotation sur le rendement à atteindre.
Évaluation du comportement attendu.	Faire un soin du dos **en respectant les conditions d'évaluation de l'objectif opérationnel de premier niveau.**	Préparation de l'élève à l'évaluation aux fins de sanction.
Enseignement correctif.	Retour sur l'exercice visant l'atteinte du comportement.	Retour sur les aspects ayant présenté des difficultés.
Enrichissement.	Favoriser les nouvelles activités d'apprentissage.	Conférence sur les différentes méthodes de massages. Présentation de la technique de réflexologie.

MODULE 21 : INFORMATION SUR LES SOINS DU CORPS

Code : 416212

Durée : 30 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module amène l'élève à s'informer sur les différents soins corporels. Les soins corporels sont effectués à l'aide de produits cosmétiques, de massage et d'appareils électriques.

LIENS STRUCTURELS

Ce module porte sur une compétence particulière qui a pour but d'initier l'élève au domaine des soins corporels. Ce module n'a pas de lien structurel avec les autres modules.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

- Prévoir un cadre de participation pour les phases de ce module ainsi que les critères et les moyens d'évaluer la qualité de la participation de l'élève. Outils suggérés : liste des exigences et des renseignements demandés, échéancier, horaire des rencontres individuelles, grille descriptive et fiches d'observation critériées.

- Prévoir une banque d'information pour la recherche.

- Prévoir une conférence, une rencontre avec une personne-ressource travaillant dans le domaine des soins corporels.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

BLAIS, Micheline. *Le guide des médecines douces et autres pratiques*, Les Éditions internationales Stanké, 1991.

BLIN, Clément. *La connaissance de soi et des autres*, Éditions Québec-Amérique, 1981.

BOISVERT, Clothilde. *Les jardins de la mer*, Édition Terre vivante, 1988.

BOUTBOUL. *La cellulite de la liposuction à la lipoplastie*, Éditions Vigot, 1988.

CHAUCHARD, C. *La cellulite*, Éditions Maloine, 1976.

CHICOURI, Marcel-Jacques. *Obésité, cellulite*, Éditions France Loisirs, 1984.

DALLOZ. *La mésothérapie*, Éditions Maloine, 1983.

DE LUCHEY, Guy. *La remise en forme*, Éditions Marabout, 1986.

DE LUCHEY, Guy. *Le guide marabout des médecines douces*, Éditions Marabout, 1985.

FOURNIER, P.F. *Liposculture, ma technique*, Éditions Arnette, 1989.

GORDON, Richard. *La polarité, vos mains guérissent*, Éditions Soleil, 1984.

KATZ, G., A. MAURIN. *Santé et thermalisme : comment prévenir et guérir les maladies du corps et de l'esprit par les cures thermales*, Éditions Dangles, 1988 (Collection Santé Naturelle).

KESTENBERG, Suzanne. *Les flots de la forme*, Vital Détente, mars 1992.

LANCTÔT, Dr. Guylaine. *De belles jambes à tout âge*, Éditions de l'Homme, 1988.

MAURY, E.A., Chantal DE RUDDER. *Dictionnaire familial des médecines naturelles*, Les éditions Le Nordais, 1981.

NOËL DE LA PAQUERIE, P.M., SERRES, J.L. MASSON et PARIENTI. *Insuffisances veineuses des membres inférieurs*, Éditions Solal, 1989 (Cahiers de médecine esthétique n° 6).

PAINTES, J. *Le massage en profondeur*, Éditions du Jour, 1982.

PIERANTONI, Hubert. *Soins esthétiques du corps*, Tome 3, Les Nouvelles Esthétiques, 1987.

RENAUDIE, Jacques-Bernard. *La thalassothérapie*, Presses universitaires de France, (Collection Que sais-je), 1984.

ROUET. *Comment vaincre la cellulite*, Bornemann, 1973.

SAURY, Alain. *Les algues, source de vie*, Éditions Dangles, 1982, (Collection Santé Naturelle).

SCHILLIGER, P., G. BARDELAY. *La cure thermale : savoir évaluer et prescrire*, Conseils et arguments, Frisonroche, 1990.

Sélection du Reader's Digest. Guide familial des médecines alternatives, 1993.

Sélection du Reader's Digest, *Forme et santé*, 1992.

ST-LAURENT, Agnès et collaborateurs de l'équipe du Reader's Digest. *Bien écrire et parler juste*, Éditions du Reader's Digest, 1989.

THIERS, H. *Les cosmétiques*, 2e édition, Éditions Masson, 1980.

TSUGUO, Kagotani. *Traité pratique de Shiatsu*, Édition Guy Le Peat, 1984.

TURNER NEWMAN, Roger. *La médecine naturopathe*, Éditions Québec-Amérique, 1985.

WRIGHT, Carol. *Guide to Health Spas Around the World*, Chester Connecticut, The Globe Pequot Press, 1988.

SAURY, Alain. *Les algues, source de vie*, Éditions Dangles, 1982, (Collection Santé Naturelle).

SCHILLIGER, P., G. BARDELAY. *La cure thermale : savoir évaluer et prescrire*, Conseils et arguments, Frisonroche, 1990.

Sélection du Reader's Digest. Guide familial des médecines alternatives, 1993.

Sélection du Reader's Digest, *Forme et santé*, 1992.

ST-LAURENT, Agnès et collaborateurs de l'équipe du Reader's Digest. *Bien écrire et parler juste*, Éditions du Reader's Digest, 1989.

THIERS, H. *Les cosmétiques*, 2e édition, Éditions Masson, 1980.

TSUGUO, Kagotani. *Traité pratique de Shiatsu*, Édition Guy Le Peat, 1984.

TURNER NEWMAN, Roger. *La médecine naturopathe*, Éditions Québec-Amérique, 1985.

WRIGHT, Carol. *Guide to Health Spas Around the World*, Chester Connecticut, The Globe Pequot Press, 1988.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	S'informer sur les soins du corps	
INFORMATION	10 heures	Module préalable : Aucun
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	20 heures	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Information		
Introduction aux soins corporels (1, 2, 3, 4, 5).	Régions visées par les soins corporels : - buste; - abdomen;	Exposé théorique avec aide audiovisuelle et discussions.
Détermination des besoins (10, 11, 12, 13).	- fesses; - cuisses; - jambes; - bras.	Rappel sur les règles d'éthique et les limites du métier.
Cosmétologie (22, 23, 24, 25).	Problèmes inesthétiques : - ptose mammaire; - atonie musculaire;	Conférence par des représentantes ou des représentants des fournisseurs de produits spécialisés pour les soins corporels.
Choix des traitements (8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21).	- flaccidité cutanée; - cellulite ou capitons; - embonpoint;	Utilisation de la documentation audiovisuelle, des livres ou des brochures expliquant les particularités des différents massages.
Soins corporels (6, 7, 17, 26).	- varices et varicosités; - vergetures, etc.	Conférence et démonstration de certains massages. Échanges de vues en groupes. Rédaction de fiches d'observation pour noter la participation de l'élève.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Contre-indications aux soins corporels en esthétique : - troubles circulatoires : . haute ou basse pression; . problèmes cardiaques; . varices, etc. - troubles respiratoires (asthme); - troubles nerveux (claustrophobie). Catégories de produits : - exfoliant; - activateur de circulation; - régénérateur; - amincissant; - tonifiant; - remodelant; - hydratant; - dépuratif, etc. Ingrédients actifs utilisés en cosmétologie : - algues (algothérapie); - eau de mer (thalassothérapie). - huiles essentielles (aromathérapie); - plantes (phytothérapie); - boues et argiles.	

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
	Différents massages : - shiatsu; - suédois; - californien; - drainage lymphatique; - massage par polarité; - massage réflexologique, etc. Classification des soins corporels selon : - la région corporelle; - le problème inesthétique; - la catégorie de traitements . balnéothérapie; . thalassothérapie; . algothérapie; . pressothérapie; . massothérapie; . électroponcture; . digitoponcture, etc.	

Démarche pédagogique	Activités de synthèse	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Application Communications écrite et verbale (27, 28, 29, 30, 31).	Buts d'une conférence beauté : - promouvoir les nouveaux services et produits; - augmenter la clientèle. Préparation d'une conférence beauté : - établir un plan de travail contenant : . les buts généraux; . les objectifs visés; . la détermination du produit ou du service; . le public visé; . le déroulement de la présentation; . la préparation du rapport : • collecte des données; • évaluation des données recueillies. - rédaction : . introduction où l'objet de l'étude est défini; . développement; . conclusion; . annexes comprenant les références et la description des aides pour la présentation.	Rappel sur les notions de communication et liens avec les qualités d'une bonne conférencière ou d'un bon conférencier. Exposé théorique. Exercice d'élaboration d'un plan de travail. Présentation d'une grille descriptive comportant les critères de performance exigés. Planification d'un horaire pour les rencontres individuelles.
Évaluation formative L'élève : - participe aux discussions; - participe aux recherches; - prend un ou des rendez-vous pour les rencontres individuelles.		

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Évaluation		
Phase 1	Recueille des données : - participe aux rencontres d'information; - participe aux discussions; - recueille les renseignements demandés.	Déterminer le cadre de participation et fournir à l'élève la liste des renseignements demandés. Observer et évaluer la participation des élèves à l'aide d'une fiche d'observation critériée. Fournir à l'élève une rétroaction sur sa participation.
Phase 2	Élabore un plan de travail : - choisit un domaine d'approfondissement; - respecte les éléments et les étapes du plan de travail; - utilise une méthode de travail appropriée; - se prépare convenablement aux rencontres individuelles et démontre de l'intérêt.	
Phase 3	Présente la recherche : - remet un rapport qui respecte les règles de présentation et de rédaction telles que définies préalablement; - présente les résultats de sa recherche selon les règles convenues; - donne son opinion sur l'un des sujets présentés.	

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
***Évaluation** (Suite)*		
Enseignement correctif.	Faire reprendre par l'élève les exercices et les travaux moins réussis.	Définir le cadre de participation. Établir un échéancier. Évaluer la prestation relative à la présentation orale et écrite en tenant compte des renseignements fournis.
Enrichissement.	Nouvelles activités d'apprentissage.	Information sur la chirurgie esthétique pratiquée sur différentes régions corporelles. Visite d'un centre de santé.

MODULE 22 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 416227

Durée : 105 heures
Évaluation : Établissement

RÉSUMÉ DU MODULE

Ce module porte sur la recherche d'un lieu de stage, les règles de rédaction d'un curriculum vitae, d'une lettre d'offre de service et d'un rapport de stage.

Il amène l'élève à choisir un lieu de stage, à mettre en application ses apprentissages hors du contexte scolaire, à confronter ses connaissances avec la réalité du métier, à discuter de son expérience et à participer à l'évaluation de son stage.

LIENS STRUCTURELS

Le module *Intégration au milieu de travail* est un module complémentaire à la formation en milieu scolaire. Il est offert en fin de formation, ce qui permet aux enseignantes et aux enseignants de s'assurer que les élèves possèdent les connaissances et les habiletés nécessaires pour effectuer le travail d'esthéticienne ou d'esthéticien.

CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Avant d'entreprendre le stage, il faut s'assurer que les élèves ont atteint la performance exigée dans les modules préalables. Une attention particulière sera portée sur les habiletés et les connaissances en *Vente personnalisée*, en *Gestion quotidienne* et en *Communication interpersonnelle*.

On doit fournir aux élèves l'occasion de se préparer à une entrevue et à la recherche dynamique d'emploi. On doit mettre à leur disposition la documentation sur des produits utilisés par les futurs employeurs.

Ce module nécessite des conditions d'encadrement des stagiaires :
- visite préalable des maisons de stage et rencontre de la ou du responsable de l'institut de beauté;
- rédaction d'un contrat de stage précisant l'horaire de travail et les tâches de la ou du stagiaire, les modalités d'encadrement et la fréquence des visites de l'enseignante ou de l'enseignant;
- possibilités de changement rapide de lieu de stage advenant des difficultés majeures;
- rédaction des directives, rassemblement des documents de référence et préparation d'un modèle de cahier de bord;
- planification de l'utilisation d'un cahier de bord.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

ARNET, André, Alain HOSDEY. *Un diplôme...et après? 60 clés pour trouver son premier emploi*, Éditions Duculot, 1984.

BOLLES, Richard. *Chercheurs d'emploi, n'oubliez pas votre parachute*, Éditions Guy St-Pierre, 1984.

BOULAY, Denis. *Comment obtenir l'emploi que vous recherchez*, Éditions Québecor, 1988.

BOULAY, Denis. *Un emploi à tout prix*, Éditions Québecor, 1987.

BRAZEAU, Julie. *Comment rédiger un curriculum vitae*, Éditions de l'Homme, 1982.

BRAZEAU, Julie. *Je cherche un emploi, comment préparer ses entrevues*, Éditions de l'Homme, 1983.

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. *Comment surmonter les obstacles à l'emploi*, Éditions Institut de recherche psychologique, 1985.

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION (C. Davidson et L. Teppett). *Comment chercher un emploi*, ministère des Approvisionnements et Services, 1979.

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. *Guide pour la personne en quête d'emploi*, ministère des Approvisionnements et Services, 1984.

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. *Stratégies de recherche d'emploi*, ministère des Approvisionnements et Services, 1989.

DESROSIERS, Michel. *Le guide Impact - Information sur les multiples possibilités d'accès au travail*, Éditions Flammarion, 1979.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, Service des affaires étudiantes. *La recherche d'un emploi, ça s'apprend!*, Québec, 1983.

DUFOUR et LÉVESQUE. *Intégration au marché du travail, Cahier de stage*, McGraw-Hill, 1988.

DUFOUR et LÉVESQUE. *Intégration au marché du travail, Guide méthodologique*, McGraw-Hill, 1988.

KRAVETTE, Steve. *Comment obtenir un emploi en 60 secondes*, Éditions Héritage, 1983.

LALONDE, Geoffrey. *L'emploi idéal en 4 minutes*, Éditions de l'Homme, 1980.

Sélection du Reader's Digest. Bien écrire et parler juste, 1re édition, 1989.

ZUNIN, Léonard et Nathalie. *Contact - Les quatre premières minutes d'une rencontre*, Éditions de l'Homme, 1983.

MATÉRIEL AUDIOVISUEL

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. *L'entrevue d'emploi : stratégies et tactiques*, 1984, guide d'accompagnement, 19 p.

CENTRE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DU CÉGEP DE JONQUIÈRE. *Méthode dynamique de recherche d'emploi*, Jonquière, 1987, guide d'accompagnement, 36 p.

- le marché du travail;
- se connaître;
- le curriculum vitae;
- l'entrevue;
- la correspondance d'emploi.

RADIO-QUÉBEC, série *À nous de jouer*

- la connaissance de soi;
- le curriculum vitae;
- les stratégies de recherche;
- les communications téléphoniques;
- la lettre de demande d'emploi;
- l'entrevue.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE	S'intégrer au milieu de travail	
INFORMATION	15 heures Modules préalables : Tous les modules	
APPLICATION	-	
ACTIVITÉS DE SYNTHÈSE ET ÉVALUATION	90 heures	
Démarche pédagogique	**Précisions sur le contenu**	**Stratégies d'enseignement et d'apprentissage**
Information Généralités (1, 2). Recherche dynamique (4, 5, 6). Gestion du stage (12, 13, 16, 17, 18).	Plan de travail : - rappel sur la façon de noter des données; - repérer les centres de beauté de la région; - déterminer une méthode de classification : . type d'entreprise; . nombre d'employés et d'employées; . spécialisation de l'entreprise; . situation géographique; . clientèle visée; . perspectives d'emploi. Entrevue : - présentation personnelle; - attitudes recommandées; - lettre de présentation; - rédaction du curriculum vitae; - présentation du curriculum vitae.	Cours magistral. Discussion de groupe. Travail individuel ou par équipe. Fiche d'observation. Jeux de rôles.

Démarche pédagogique	Précisions sur le contenu	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Activités de synthèse Recherche d'un lieu de stage (3, 7, 8). Conclusion d'une entente pour le poste de stagiaire (9, 10, 11).		Préparer le stage : - fournir aux élèves une lettre de présentation auprès des employeurs; - prévoir des rencontres avec les employeurs et les responsables de stage; - donner aux élèves des renseignements précis sur les délais accordés pour leurs démarches; - utiliser la fiche d'observation. Définir le cadre normal dans lequel se déroule un stage.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Évaluation de la participation		
Phase 1 Étape préparatoire en vue de trouver un lieu de stage.	Effectue la totalité de la démarche de recherche : - prépare son entrevue; - rédige son curriculum vitae; - explique son choix; - présente les résultats de sa démarche.	Travaux individuels durant les heures de cours ou en dehors des heures de cours avec aide de l'enseignante ou de l'enseignant et de documents de référence. Visite régulière des stagiaires.
Phase 2 Étape d'intégration au marché du travail.	Rôle de la stagiaire ou du stagiaire : - exécute les tâches qui lui sont assignées; - adopte des attitudes et des comportements professionnels : . ponctualité; . assiduité; . franchise et honnêteté; . autonomie, etc.; - se montre intéressée ou intéressé : . participe activement aux rencontres avec la ou le responsable de stage; - complète son cahier de bord.	Rencontre individuelle hebdomadaire sur les lieux de stage : discussion sur les activités, les difficultés et les apprentissages faits et notés dans le cahier de bord de l'élève. Élaboration d'une fiche d'observation afin d'y noter les commentaires et les impressions personnelles. Planification d'une rencontre avec le groupe au retour du stage.

Démarche pédagogique	Manifestations	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
Phase 3 Coévaluation du stage.	Rédige son rapport de stage et y consigne les renseignements suivants : - adresse et téléphone de l'entreprise; - adresse et téléphone de la superviseure ou du superviseur de stage; - évaluation de stage; - conclusion. Fait preuve d'un esprit critique pour l'évaluation de son stage.	

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-2102-02